



SI T'ES FÉMINISTE, C'EST POUR TOUT LE MONDE.. MÊME EN PRISON !

RÉDACTION : LÉA MOMMÉJA, CATHERINE CHESNAY, MARIA NENGEH MENSAB
AVEC LA COLLABORATION DE GENEVIÈVE DAUPHIN-JONHSON

L'INTERVENTION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE AU CENTRE DES FEMMES DE LAVAL

UQÀM | École de travail social
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

UQÀM | Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal



RÉDACTION :

Léa Momméja,
Catherine Chesnay,
Maria Nengeh Mensah
avec la collaboration de Geneviève Dauphin
Johnson

Recherche réalisée en partenariat avec le Centre des femmes de Laval dans le cadre du Service aux collectivités de l'UQAM

Mars 2022

Dépôt légal

ISBN papier: 978-2-9816752-3-1

ISBN en ligne: 978-2-9816752-2-4

Ce projet a bénéficié du soutien financier du Programme d'aide financière à la recherche et à la création de l'UQAM (PAFARC), volet 2 : Service aux collectivités.

Pour citer ce document : Momméja, L., Chesnay, C., Mensah, N.M. (2022). « Si t'es féministe, c'est pour tout le monde... même en prison ! » : l'intervention féministe intersectionnelle au Centre des femmes de Laval. Recherche réalisée en partenariat avec le Centre des femmes de Laval (CFL). Montréal : Service aux collectivités de l'UQAM.

Ce document peut également être consulté sur le site web du Service aux collectivités de l'UQAM, à l'adresse suivante : <https://sac.uqam.ca/liste-de-publications.html>

Mots-clés : intervention féministe intersectionnelle, action collective, pratiques de groupe, femmes incarcérées.

LIENS INTERNET DES PARTENAIRES :

<https://www.cflaval.org>

<https://travaissocial.uqam.ca>

<https://sac.uqam.ca>

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CASIFQ	Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes du Québec
CFL	Centre des femmes de Laval
CL	Comité Leclerc
FLF	Front de libération des femmes

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	4
A QUI A PARTICIPÉ À CETTE RECHERCHE ?	5
II. PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE	8
A CONTEXTE	8
B PROBLÉMATIQUE ET RECENSION DES ÉCRITS	8
1. LUTTES FÉMINISTES ET FEMMES INCARCÉRÉES	9
2. L'APPROCHE FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE	10
C BUT ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	11
D MÉTHODOLOGIE	11
1. SURVOL DU MILIEU	12
2. CO-CONSTRUCTION	12
III. RÉSULTATS	13
A FÉMINISME INTERSECTIONNEL	13
1. L'ÉDUCATION POPULAIRE, ANCRAGE INDISPENSABLE	14
2. REGARDS ET PRAXIS FÉMINISTES INTERSECTIONNELS PAR RAPPORT À L'ENJEU DE L'INCARCÉRATION	16
Zoom sur ... éducation populaire et conscientisation selon une perspective féministe intersectionnelle	17
Zoom sur ... Le témoignage, outil de résistance aux dynamiques d'exclusion sociale	18
3. REGARD ET PRAXIS FÉMINISTES INTERSECTIONNELS AU SEIN DU COMITÉ	19
Zoom sur ... Démarche et revue de littérature	20
B PRATIQUES DE GROUPE	20
1. DYNAMIQUES DE GROUPE	21
2. FORCES DU GROUPE	23
3. RÔLE DE L'INTERVENANTE	28
C ACTION COLLECTIVE	30
1. RICHESSE DU TRAVAIL EN PARTENARIAT	30
2. CONJUGUER REGISTRE ÉMOTIONNEL ET REGISTRE MILITANT	33
Zoom sur ... Les émotions quelques pistes par Sarah Ahmed	36
Zoom sur ... Mariame Kaba	38
D DIFFICULTÉS ET OBSTACLES	39
1. RESSOURCES INSUFFISANTES ET POIDS POUR L'INTERVENANTE	39
2. TENSIONS STRATÉGIQUES	39
III. CONCLUSION	40
IV. COMPLÉMENTS	44
V. BIBLIOGRAPHIE	50



INTRODUCTION

Le Comité Leclerc (CL) du Centre des femmes de Laval (CFL) est devenu au fil des trois dernières années un réel groupe d'action sociale pour favoriser la solidarité auprès des femmes détenues et contrer la détention des femmes. Dans le but d'améliorer ses pratiques féministes intersectionnelles et de les faire connaître, le CFL a réalisé une recherche avec une équipe de chercheuses de l'UQAM pour décrire et documenter les pratiques de groupe et d'action collective du CL.

Ce rapport est le produit de cette recherche : il veut être une lecture dynamique et accessible !

Il se lit comme suit :

- Des **sections de texte**, qui présentent le contexte de la recherche, la méthodologie, ainsi qu'une description détaillée du CL - comment le CL définit le féminisme intersectionnel, comment le CL fonctionne comme groupe et comment le CL s'engage dans des actions collectives.
- Des **schémas** qui illustrent les explications données dans le texte;
- Des **passages en orange** pour mettre de l'avant comment les participantes à la recherche décrivent les pratiques du CL, notamment par le biais d'extraits d'entretiens;
- Des **encarts verts** qui présentent des concepts développés par des chercheuses afroféministes, féministes et figures engagées sur l'abolition des prisons, les égalités épistémiques et les théories des émotions.

A | QUI A PARTICIPÉ À CETTE RECHERCHE ?

Cette recherche a été réalisée par des participantes au CL, par des travailleuses du CFL, par des partenaires du CL, ainsi que par une équipe de chercheuses de l'UQAM. Avec l'agente de développement du Service aux collectivités de l'UQAM, toutes ces personnes composent le comité d'encadrement de la recherche.

Le comité d'encadrement est décisionnel et il s'est rencontré aux différentes étapes du projet. C'est le comité d'encadrement qui a déterminé les objectifs du projet et qui a veillé à ce que le traitement et l'analyse des données soient faits de manière à maximiser les retombées pour le CFL et ses partenaires. Il a reçu le rapport final et l'a évalué. Il a aussi fait des recommandations en matière de transfert des connaissances à d'autres secteurs du milieu communautaire.

Voici quelques mots sur chaque membre du comité d'encadrement :

Catherine Chesnay a rencontré pour la première fois les participantes au CL à l'automne 2017. Lors de cette rencontre, elle a eu un coup de foudre féministe. Catherine venait tout juste de finir sa thèse sur la santé des femmes en prison et elle était (et est toujours) révoltée par la situation des personnes incarcérées dans les prisons pour femmes. Dans le comité, Catherine a rencontré d'autres femmes avec qui elle pouvait s'engager dans la lutte aux prisons pour femmes, lutte dans laquelle Catherine s'engage particulièrement à travers la Coalition d'action et de surveillance de l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ). Comme Catherine est professeure en travail social, elle a voulu participer au projet de recherche, pour permettre à ses étudiantes de comprendre comment se réalise une intervention de groupe et d'action collective dans une perspective féministe intersectionnelle. Elle souhaite aussi que ce rapport serve à d'autres groupes de femmes pour qu'ils puissent aussi lutter contre les prisons pour femmes et, plus largement, le système d'(in)justice pénale.

Geneviève Dauphin-Johnson a travaillé cinq ans à titre de coordonnatrice au Centre des femmes de Laval. Elle a contribué à la mise sur pied du comité de soutien et de mobilisation pour les femmes incarcérées à la prison Leclerc en 2016 et été l'intervenante responsable du comité pendant quatre ans. Geneviève est féministe et inspirée par les mouvements intersectionnels et queers. Son travail au sein du comité lui a permis d'élargir sa compréhension des violences faites aux femmes et de concevoir les violences du système de justice pénal et carcéral comme telles. Geneviève est maintenant enseignante en travail social et travailleuse sociale dans une clinique spécialisée en santé sexuelle. Ce travail lui permet de travailler auprès de personnes LGBTQIA2S+ et de contribuer, d'une autre manière, à lutter contre les injustices sociales qui affectent une communauté qui lui tient très à cœur. Geneviève continue à suivre le travail et les actions du comité Leclerc et s'implique encore dans la CASIFQ à titre personnel.



**CATHERINE
CHESNAY**



**GENEVIÈVE
DAUPHIN-JOHNSON**



**LÉA
MOMMÉJA**

Léa Momméja est étudiante à la maîtrise en travail social. Rencontrer les participantes du CL a été décisif pour lui mettre de passer de la théorie de l'intervention féministe intersectionnelle à la découverte de son incarnation concrète, à travers les paroles de ses actrices de terrain. Échanger avec les femmes lors des entretiens a achevé de convaincre Léa de poursuivre un doctorat sur les luttes des femmes contre l'injustice carcérale.



**LYNE
KURTZMAN**

Lyne Kurtzman est responsable du Protocole UQAM/Relais-femmes au Service aux collectivités de l'UQAM et professeure associée à l'Institut de recherches et d'études féministes. Détentrice d'une maîtrise en psychosociologie des communications, le développement et la mobilisation des connaissances au service de l'égalité entre les sexes sont le fil d'Ariane de sa carrière. Son parcours au rayonnement international rend compte de réalisations diverses comme instigatrice et coordonnatrice de réseaux et d'équipes de recherche partenariale, mais également à titre de chercheure sur des problématiques comme la traite et les violences sexuelles et la recherche partenariale féministe. Dans le cadre de ce projet, Lyne Kurtzman a accompagné l'équipe aux différentes étapes de la recherche partenariale, et en a facilité le financement.



**MARIA NENGEH
MENSAH**

Maria Nengeh Mensah travaille avec les femmes marginalisées qui sont aux prises avec les injustices du système pénal depuis les années 1990. Sa mission est d'amplifier leurs prises de parole, notamment les perspectives militantes. Qu'il s'agisse de femmes vivant avec le VIH, ayant une expérience du travail du sexe ou issues de la diversité sexuelle et de genre, leurs voix peinent à être entendues. En même temps que naissait la CASIFQ, Nengeh réalise un premier projet de recherche avec Catherine Chesnay sur la culture du témoignage public des femmes judiciairisées. Elle participe aux rencontres avec des personnes incarcérées dans les prisons pour femmes et elle se sent immédiatement interpellée à agir avec elles. Elle se joint donc à l'équipe de la présente étude à titre de co-chercheure. Elle espère que les résultats de la recherche aient des retombées concrètes pour les femmes, les intervevantes et les organisations impliquées dans le mouvement pour l'abolition de la prison et, surtout, que ces nouveaux savoirs puissent inspirer d'autres mobilisations féministes.

Marième Ndoye assiste à une rencontre du comité en 2019 durant laquelle elle rencontre Soeur Marguerite, lanceuse d'alerte centrale. Inspirée par l'énergie du groupe, elle décide de s'engager à son tour au sein du comité, déterminée à changer les conditions de détention des femmes du Leclerc. Tout au long de cette expérience, elle est animée par un sentiment de solidarité avec elles, sentiment qui grandit et se renforce plus encore à l'écoute de leurs témoignages, décisifs dans son parcours militant. Aujourd'hui toujours, Marième demeure engagée sur ces enjeux, notamment à travers son important investissement au sein du comité encadrant le présent projet de recherche.



**MARIÈME
NDOYE**

Sandra Verdon fréquente le Centre des femmes de Laval depuis sept ans, et effectue actuellement des études dans le domaine psychosocial. Elle s'engage au sein du comité dès sa création, ayant à cœur de diffuser les voix des femmes incarcérées afin de mieux faire connaître leurs réalités. Dans ce cadre, Sandra participe notamment à la réalisation du documentaire « Tanguay, Leclerc et après? #repensonslaprison ». Aujourd'hui encore elle demeure animée par la volonté de déconstruire les idées reçues sur les trajectoires d'incarcération et le vécu des femmes judiciarisées.

Sandra Wesley est une femme ayant déjà vécu diverses formes d'incarcération et qui est à la direction générale de l'organisme Stella l'amie de Maimie. Stella est en lien avec les femmes incarcérées et, dans ce cadre, a développé des liens avec le CFL lors du déménagement des femmes à l'établissement Leclerc. Son rôle dans la recherche a été de participer aux réflexions sur la conception du projet et d'apporter une perspective à la fois de partenaire communautaire et de personne directement concernée.

De plus, bien que ne faisant pas partie du comité d'encadrement en tant que tel, le présent rapport a largement bénéficié du précieux soutien de **Corine Vanderborough** (CFL), **Noémie Figarol** (CFL) et **Graciela Mateo** (CFL).



⤴ Speed dating électoral au Centre des femmes de Laval, Laval, 2019.



PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE

A | CONTEXTE

En 2016, les femmes incarcérées à la prison Tanguay sont transférées vers la prison Leclerc à Laval, un ancien pénitencier pour hommes fermé pour cause de vétusté par le gouvernement fédéral. Rapidement, des participantes du CFL se mobilisent et mettent sur pied un groupe, le CL, pour dénoncer les conditions de détention inacceptables des femmes dans cet établissement. Depuis sa création, le CL a mené différentes actions de soutien aux détenues, de sensibilisation du grand public, de pressions politiques auprès d'élu.e.s et représentant.e.s du gouvernement (rapports d'activités du CFL, 2017, 2018). Le comité a aussi initié plusieurs moments de réseautage entre des femmes concernées et leurs alliées, des membres de communautés religieuses, des professeures d'université, des membres du Barreau, des groupes de défense des droits et d'autres groupes de femmes. En 2018, ceci a mené à la création d'une coalition, la CASIFQ, féministe et intersectionnelle, qui compte sur l'appui de nombreux groupes et d'une cinquantaine de participantes du CFL.

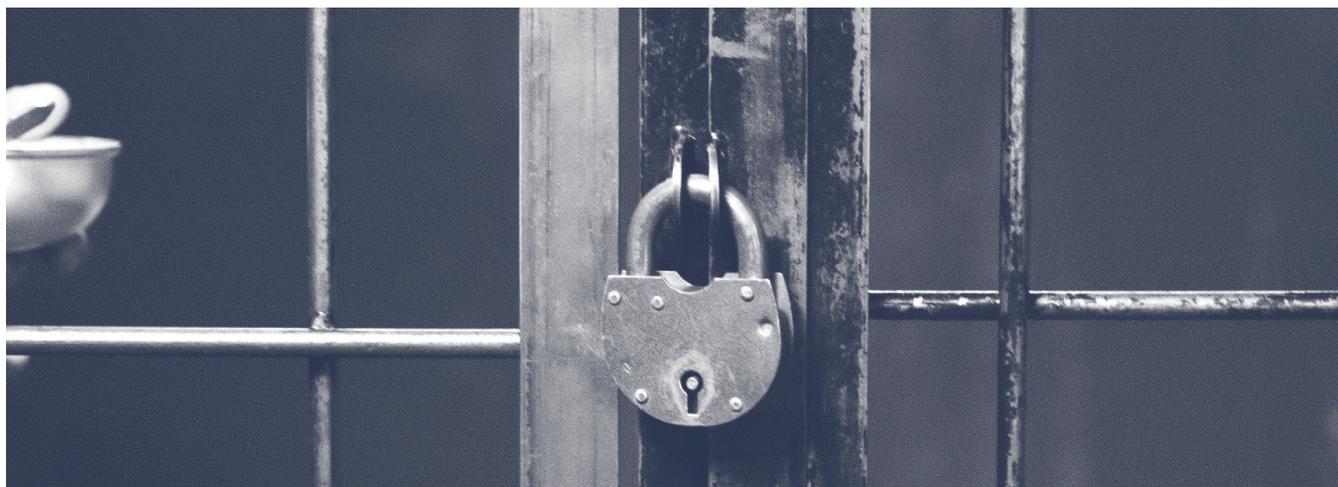
B | PROBLÉMATIQUE ET RECENSION DES ÉCRITS

L'objet au cœur de cette recherche est l'usage de l'intervention féministe intersectionnelle dans l'objectif de revendiquer de meilleures conditions d'incarcération pour les femmes en prison et de contester le recours à la détention comme outil de gestion des problèmes sociaux. Plus précisément, ce projet s'intéresse à l'usage de l'intervention féministe intersectionnelle à travers deux méthodes d'intervention, soit l'intervention de groupe et l'action collective, dans le cadre des actions du CL. Dans un premier temps, il est pertinent de s'interroger sur les luttes des femmes incarcérées et de celles qui se positionnent en solidarité avec celles-ci, la question de fond qui anime le CL. Ensuite, la question de la définition de la pratique féministe intersectionnelle sera abordée.

1. LUTTES FÉMINISTES ET FEMMES INCARCÉRÉES

Une longue tradition d'activistes et de penseuses afroféministes est engagée dans la lutte contre les prisons. Les analyses issues de cette tradition sont ancrées dans l'approche féministe intersectionnelle, qu'elles ont par ailleurs largement contribué à faire émerger, autant sur le plan théorique qu'au niveau de la mobilisation dans des pratiques militantes. Aux États-Unis, on peut penser à Angela Y. Davis et Ruth Wilson Gilmore qui comptent toutes deux une trentaine d'années d'activisme et de recherches sur la justice sociale et l'abolition des prisons. Au Canada, Robyn Maynard milite également pour l'abolition des prisons à partir d'une posture afroféministe. Dans son plus récent ouvrage (2017), elle illustre les causes et les impacts de la criminalisation et de l'incarcération sur les populations noires du Canada, mettant en lumière le racisme et la discrimination envers les populations noires au sein du système de justice et carcéral. Pour ces penseuses afroféministes, la prison ne peut être réformée, car elle est ancrée dans une idéologie profondément raciste, sexiste et capitaliste qui vise la mise à l'écart des populations noires, autochtones et pauvres, toutes considérées comme étant « indésirables ».

Au Québec, très peu d'écrits relatent ou analysent les luttes féministes en ce qui a trait aux prisons. Dans le livre *En prison pour la cause des femmes*, Marjolaine Péloquin (2007) raconte le contexte entourant l'action-choc du Front de libération des femmes (FLF) pour le droit des femmes jurées ainsi que ses retombées. Parmi les principales retombées, Péloquin identifie que l'incarcération des militantes du FLF à la Maison Tanguay a permis de créer des liens de solidarité avec les femmes incarcérées qui se sont soldés par des avancées sur le plan des conditions de détention. Du côté des écrits entourant le mouvement des travailleuses du sexe, de nombreuses activistes et chercheuses ont étudié les impacts de la criminalisation du travail du sexe ainsi que documenté les luttes actuelles et passées (Mensah, Thiboutot et Toupin, 2011). Elles démontrent que la criminalisation des activités entourant le travail du sexe entraîne la précarisation et l'appauvrissement, la stigmatisation, la judiciarisation et l'incarcération des femmes pratiquant le travail du sexe, et que ses effets sont multipliés pour les femmes racisées ou les membres des minorités sexuelles et de genres (voir aussi Maynard, 2017). Membre de la CASIFQ, l'organisme *Stella l'amie de Maimie* a mis sur pied plusieurs pratiques d'interventions féministes intersectionnelles dédiées aux membres de leurs communautés en prison. Stella offre des groupes d'intervention en prison, une ligne d'appel à frais virés et fait de la défense individuelle et collective des travailleuses du sexe, notamment en militant en faveur de la décriminalisation (Stella l'amie de Maimie, 2019)



2. L'APPROCHE FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE

Depuis les années 1990, diverses actrices (intervenantes, chercheuses) du mouvement féministe québécois se sont penchées sur la question de la diversité des oppressions, décentralisant ainsi la question du patriarcat comme seule lunette d'analyse pour appréhender le vécu des femmes. Le défi pour l'intervention féministe au Québec est ainsi de « [...] devenir antioppressif en intégrant pleinement les critiques adressées depuis longtemps déjà à un féminisme non représentatif afin de situer la diversité et l'imbrication des analyses non plus comme des exceptions, des réalités sous-jacentes, mais comme parties du noyau central » (Leduc et Riot, 2011, p. 204, cité dans Dauphin-Johnson, 2015). En ce sens, la mise en application de l'approche intersectionnelle dans les organismes féministes québécois doit conduire à une réflexion sur les pratiques qui structurent l'exercice du pouvoir au sein des organismes, c'est-à-dire autant sur le plan associatif (lieux décisionnels, membership, organigramme) que sur le plan des pratiques de groupe, des mobilisations et autres actions de défense de droits collectifs des femmes.

Ainsi, l'approche féministe intersectionnelle n'est pas seulement une grille d'analyse des problèmes sociaux, mais aussi une grille pour penser et réaliser l'intervention (Corbeil et Marchand, 2010; Harper et Kurtzman, 2014). Par ailleurs, Bilge et Collins (2016) soulignent le caractère indissociable de la recherche et de l'intervention intersectionnelle féministes. Selon elles, l'approche féministe intersectionnelle est à la fois une forme de pensée et de praxis¹ critique, dans laquelle la pensée (ancrée dans les savoirs théoriques et académiques) entretient une relation synergique avec la praxis (militantisme ancré dans les savoirs d'expérience). En tant que pensée et praxis critique, l'approche intersectionnelle implique ainsi une transformation sociale profonde qui exige continuellement une confrontation des rapports de pouvoir, autant dans le développement des savoirs théoriques que dans le militantisme (Moraga et Anzaldúa, 2015; Bilge et Collins, 2016).

Bien que l'approche féministe intersectionnelle soit de plus en plus populaire au Québec, il demeure que peu de recherches se sont penchées sur son opérationnalisation pour l'intervention (à l'exception de Corbeil et Marchand, 2010; Corbeil, Harper et Marchand, 2018; Flynn, 2018). Corbeil et Marchand (2011) ont développé un modèle dans lequel il est question d'adapter les outils de l'intervention féministe, mais en demeurant principalement axées sur sa dimension individuelle (dans le contexte d'une intervenante qui rencontre une femme participante dans le besoin). Cette méthode d'intervention se concentre sur l'individu et ne tient pas en compte les autres méthodes d'intervention, telles que les pratiques d'intervention de groupe et l'action collective, qui sont au cœur des pratiques du CFL. Voici de brèves définitions de ces méthodes :

- **L'intervention avec les groupes** est définie comme un processus d'aide auprès d'un groupe restreint (5 à 20 personnes) qui s'appuie sur les propriétés actives présentes à l'intérieur du groupe comme éléments de stimulation du changement personnel, du changement à l'intérieur du groupe et du changement social (Berteau, 2006). Il s'agit d'utiliser les forces, les ressources et les processus d'un groupe pour atteindre un objectif, qui peut être thérapeutique, social ou sociétal.
- **L'action collective** est l'ensemble des efforts concertés d'un groupe de femmes pour atteindre un but commun, souvent de nature politique et voué à l'amélioration de conditions de vie des femmes. Autrement dit, l'action collective mobilise un plus grand nombre de personnes, ainsi que des ressources externes au groupe, dans le but de transformations politiques et sociales (Berteau, 2006).

¹ La notion de praxis est mobilisée au sein du rapport pour désigner l'ensemble des activités et actions concrètes déployées dans un objectif de transformation des rapports sociaux et de changement social, ici donc dans une perspective féministe intersectionnelle.

C | BUT ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Le but de ce projet est de documenter et de comprendre l'approche féministe intersectionnelle déployée au CL pour favoriser la solidarité auprès des femmes incarcérées et contrer l'incarcération des femmes. Nous voulons donc répondre à la question de recherche suivante : **Quelles sont les pratiques de groupe et les pratiques d'action collective qui ont été mises en œuvre par le CL et comment ont-elles articulé une approche féministe intersectionnelle ?**



Quatre objectifs, déterminés par les membres du comité d'encadrement, sont visés :

- 1** Décrire l'historique et le déroulement précis des pratiques de groupe et d'action collective du CL;
- 2** Décrire les alliances du comité, en particulier avec la CASIFQ;
- 3** Repérer les composantes de l'approche féministe intersectionnelle dans les pratiques de groupe et d'action collective;
- 4** Dégager des pistes de réflexion sur les leviers et les obstacles au développement d'une pratique de groupe et d'action collective dans une perspective féministe intersectionnelle.

D | MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée est qualitative et s'inscrit dans une démarche féministe. Notre démarche féministe s'articule autour de trois principes d'action interreliés (Hesse-Biber et coll., 2004). Le premier principe est de placer au cœur de la recherche les expériences des femmes marginalisées, tout en explorant comment « faire de la recherche » peut contribuer à la constitution de ces personnes comme étant « l'Autre » et, conséquemment, renforcer les mécanismes d'exclusion (second principe). S'ensuit le troisième principe, soit de considérer les relations de pouvoir (répressif et constitutif) comme étant inhérentes au processus de recherche et ancrées dans un contexte sociohistorique particulier (p.ex. héritage colonial). En ce sens, le comité d'encadrement avait et a un rôle-clé dans cette recherche, puisqu'il est un lieu de réflexion et de décision dans le processus de recherche. Il est ainsi un des espaces où la synergie de l'approche féministe intersectionnelle entre la pensée et la praxis peut s'incarner.

Dans le but de balancer les rapports de pouvoir dans le processus de recherche, les méthodes mobilisées favorisaient la co-construction de l'analyse avec les participantes du CL. De plus, afin de pouvoir effectuer une description riche des pratiques de groupe et d'action collective du CL, quatre méthodes de collecte de données étaient au départ envisagées : enquête documentaire, observation participante, entretiens individuels semi-dirigés, focus groupes.

Toutefois, ce projet s'est trouvé fortement impacté par l'épidémie mondiale de COVID 19, qui a éclaté au moment où nous devons entamer notre terrain. Alors que le CFL a été contraint de fermer ses portes durant plusieurs mois, nous avons fait le choix, en concertation avec le comité d'encadrement, de renoncer aux sessions d'observation participante ainsi qu'aux focus groupes originellement prévus. Ce faisant, nous avons procédé de la façon suivante :

SCHÉMA 1 : STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE

OBJECTIFS 1 ET 2	MOYEN MOBILISÉ : Enquête documentaire (recension des écrits internes et externes, et 1 rencontre de groupe avec trois travailleuses en tant qu'informatrices-clés)	CONCRÉTISATION : Une « ligne de temps » consultable à la fin du rapport p.75.	Dynamique de co-construction structurant l'ensemble du processus de recherche 
OBJECTIFS 1, 2 ET 3	MOYEN MOBILISÉ : 3 entretiens individuels auprès de 2 participantes du CL et 1 travailleuse du CFL	CONCRÉTISATION : Le présent rapport, en particulier la partie « Résultats » p.16.	
OBJECTIFS 3 ET 4	MOYEN MOBILISÉ : 4 entretiens individuels auprès de 2 participantes du CL et 2 partenaires	CONCRÉTISATION : Le présent rapport, en particulier la partie « Résultats » p.16	

Le texte ci-dessous explique plus en détail la démarche méthodologique :

1. SURVOL DU MILIEU

- **Enquête documentaire (objectif 1 et 2) :** il s'est agi de recenser les écrits à propos du CL, qu'ils soient internes (rapports d'activités) ou externes (couverture médiatique). Cette enquête documentaire a permis d'identifier la chronologie du CL et de dégager les principales alliances qui ont été constituées (Gaudet et Robert, 2018), en constituant pour ce faire une « ligne du temps² ». L'enquête documentaire visait ainsi à saisir le cadre de la pratique de groupe et d'action collective du CL. Elle a en outre été enrichie par une rencontre de groupe avec trois travailleuses du centre, identifiées comme informatrices-clés, qui ont pu compléter et valider les données recueillies.
- **Entretiens (objectif 1, 2 et 3) :** trois entretiens individuels semi-dirigés (Quivy et Van Capenhoudt, 1995) ont été menés auprès de personnes impliquées dans le CL (une travailleuse, deux participantes au CL). Ces entrevues avaient pour but de retracer l'histoire du CL, la création de partenariats et ses rapports avec ses partenaires de la perspective des informatrices. Elles nous ont permis de comprendre les éléments spécifiques à la pratique de groupe (normes de fonctionnement, rôles, etc.) et à la pratique d'action collective (rapport avec ses alliées, etc.).

2. CO-CONSTRUCTION

Suite à une analyse thématique (Paillé et Muchielli, 2010) du matériel collecté lors de la phase du survol du milieu, un premier portrait des pratiques a été présenté au comité d'encadrement. Les échanges survenus à cette occasion nous ont permis de dégager des axes thématiques transversaux que nous souhaitons approfondir : la question de l'affect émotionnel dans un cadre militant, l'enjeu de la *reprise de pouvoir*, individuelle et collective (*empowerment*), et enfin la question de la solidarité.

- **Entretiens (objectif 3 et 4) - deuxième phase :** à partir des trois thématiques identifiées ci-dessus, nous avons élaboré une nouvelle grille de questions, puis mené quatre entrevues auprès de deux participantes du CL, ainsi que deux représentantes d'organisations partenaires du CL.
- Suite à cette deuxième ronde d'entretiens, une seconde analyse thématique (Paillé et Muchielli, 2010) a été conduite sur l'ensemble du matériel afin de dégager un portrait des pratiques de groupe et d'action collective du CL, ainsi que pour dégager des pistes de réflexion sur les éléments nécessaires au développement d'une pratique de groupe et d'action collective dans une perspective féministe intersectionnelle.



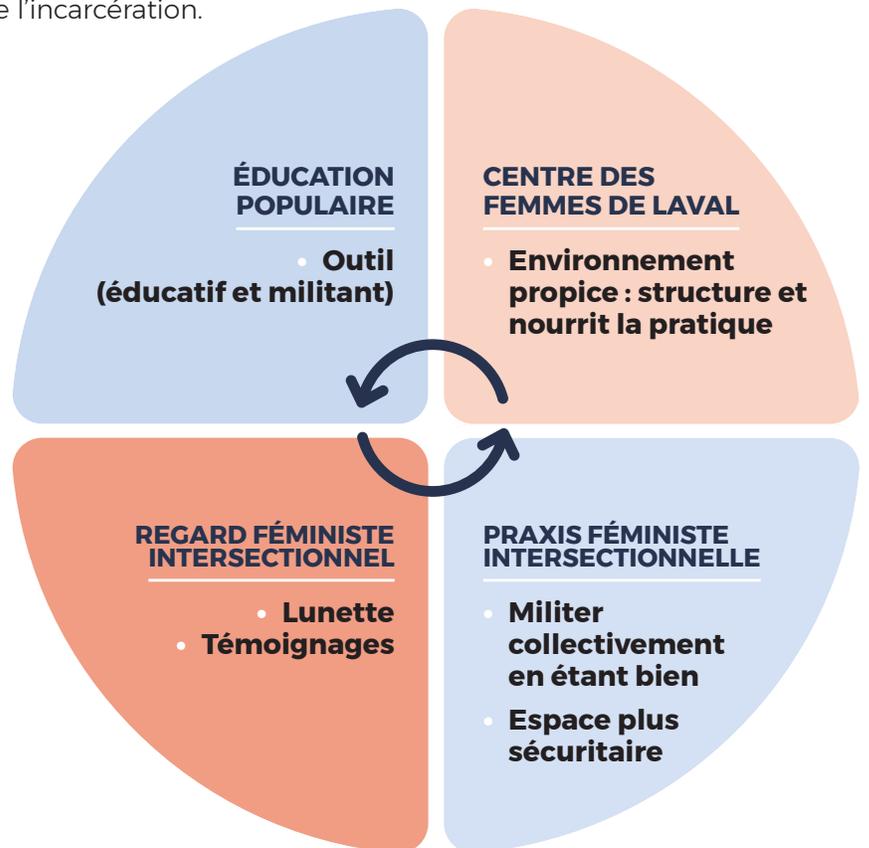
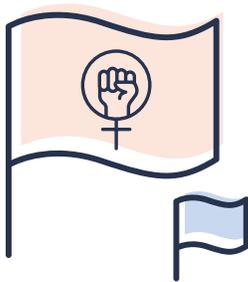
RÉSULTATS

Les résultats de recherche sont présentés sous trois thèmes, soit le féminisme intersectionnel, les pratiques de groupe, puis l'action collective. Pour rendre la lecture plus fluide, chaque thème débute par une brève description, ainsi qu'un schéma qui illustre le thème. Nous avons aussi fait le choix de mettre de l'avant les propos (directs et indirects) des personnes qui ont participé aux entretiens en les mettant en orange. Des encarts verts présenteront des concepts développés par des chercheuses afroféministes sur l'abolition des prisons et le féminisme intersectionnel. Les encarts abordent aussi l'éducation populaire, ainsi que la question des inégalités épistémiques et des émotions, telles que développées par des chercheuses féministes.

A | FÉMINISME INTERSECTIONNEL

Notre première section explore la façon dont les pratiques féministes intersectionnelles se déploient dans le cadre des activités du CL. Tout en détaillant leurs liens intrinsèques avec l'éducation populaire féministe, nous nous intéressons à la façon dont elles se déclinent autant en tant que regard que de praxis, spécifiquement sur l'enjeu de l'incarcération.

SCHÉMA 2 :
COMPOSANTES DE LA PRATIQUE
DU FÉMINISME INTERSECTIONNEL



1. L'ÉDUCATION POPULAIRE, ANCRAGE INDISPENSABLE

a) L'éducation populaire comme outil du féminisme intersectionnel

L'intervenante comme les participantes mettent tout particulièrement en exergue l'importance de l'éducation populaire en tant qu'outil soutenant le déploiement du féminisme intersectionnel, et ce en deux temps : le temps éducatif, et le temps militant.

En tout premier lieu, l'éducation populaire permet d'accéder à des informations jusqu'alors inconnues, garantes de « l'enclenchement » du processus de conscientisation, ainsi que le résume l'une des participantes : **« [...] c'est pour ça que tu dois avoir de l'éducation populaire, parce que tu ne peux pas te battre pour quelque chose où tu ne sais pas pourquoi tu te bats ».**

Pour ce faire, l'intervenante est amenée à partir de savoirs expérientiels, et, par leur valorisation, les entremêle à des savoirs plus formels, étoffant la « conscience intersectionnelle » des participantes.

Entrelacé à l'éducation populaire, le féminisme intersectionnel se décline alors de façon très concrète, par la déconstruction des informations et le développement d'outils pratiques (*powerpoints*, images, etc.). Cette étape est identifiée comme fondamentale par les femmes interviewées, en tant que levier permettant aux participantes du CL de développer des « automatismes féministes intersectionnels ». Par exemple, le fait de toujours penser à inclure la question autochtone lorsqu'un nouveau sujet est abordé ; ou, encore, à la lecture d'un article de journal, le fait de **« creuser le sujet »** au-delà des faits présentés par le ou la journaliste en repérant les oppressions disséminées au gré de l'exposé en apparence « neutre » des événements.

Tout en façonnant la réflexivité féministe intersectionnelle des participantes, l'éducation populaire ouvre la voie à une volonté de mise en action militante, alors que l'accès à l'information permet l'éveil de l'indignation. Une des femmes rencontrées avance ainsi qu'on ne naît pas féministe intersectionnelle, mais qu'on le devient, avec l'accompagnement prodigué par l'éducation populaire : **« Y en a qui au début ont pas cette flamme-là, puis qui à force d'apprendre deviennent indignées [...] ».** Une autre participante évoque à ce titre l'importance des ateliers, exposés

et témoignages pour son cheminement personnel, car c'est d'abord en étant mise au courant, puis en comprenant de mieux en mieux, qu'elle a finalement été motivée à agir sur ces enjeux.

Les femmes interrogées mettent en avant le lien complémentaire entre éducation populaire et féminisme intersectionnel : l'éducation populaire fait office d'instrument, d'outil, telle une boussole, alors que le féminisme intersectionnel fournit l'orientation, en tant que point cardinal. En effet, comme le rappelle une des participantes, l'éducation populaire peut techniquement être utilisée pour une variété de sujets, selon plusieurs orientations possibles. Le CL se caractérise par un travail d'éducation populaire avec pour Nord le féminisme intersectionnel, pour ainsi dire. À ce titre, alors que l'éducation populaire fournit le premier élan indispensable à l'éveil féministe intersectionnel, réciproquement la conscience féministe intersectionnelle de plus en plus aiguisée du groupe imprègne la façon dont est mobilisée l'éducation populaire. Comme le rappelle l'intervenante, penser l'éducation populaire dans une perspective féministe intersectionnelle demande de toujours s'assurer que plusieurs angles soient présents, différents savoirs, en s'efforçant pour ce faire de ne pas visibiliser les mêmes expériences. En ce sens, l'éducation populaire s'enracine dans le féminisme intersectionnel tout autant que le féminisme intersectionnel fait d'elle son point d'ancrage, tout particulièrement au début du cheminement du groupe : l'un et l'autre se renforcent et s'enrichissent ainsi mutuellement.



b) L'importance de l'environnement CFL

Le CFL est identifié comme un environnement propice au développement du CL précisément parce que le centre ancre ses pratiques dans l'éducation populaire, une éducation populaire affichant de surcroît ses couleurs féministes intersectionnelles depuis plusieurs années. En ce sens, l'épanouissement du comité a été indéniablement facilité par les ressources et mécanismes d'éducation populaire déjà mobilisés par le CFL.

D'un point de vue pragmatique, mais toutefois central, la création même du CL a été possible uniquement parce que le CFL possède un volet d'action collective inscrit dans sa mission. Action collective constituant, pour rappel, l'aboutissement du processus d'éducation populaire. Comme le rappelle la travailleuse rencontrée, c'est ainsi en premier lieu le projet de féminisme d'éducation populaire porté par le CFL qui a permis de libérer le temps et les ressources humaines nécessaires à une initiative telle que le CL.

La mise en place d'un dialogue à la fois didactique et militant entre les participantes du CL sur le sujet de l'incarcération a en outre été facilitée par la mobilisation de mécanismes d'éducation populaire déjà instaurés par le CFL, préexistants donc au comité. Plusieurs des règles qui régulent ce dernier s'ancrent ainsi dans des règles du centre de manière générale. Nous pouvons à ce titre évoquer le code de vie, rappelé au début de chaque rencontre en insistant tout particulièrement sur la section du vivre-ensemble en groupe. Il s'agit notamment

de respecter les tours de parole, et de procéder en limitant les temps d'intervention de chacune, précisément dans l'optique de laisser la place à toutes. Ces codes, ce langage commun fondé sur le féminisme d'éducation populaire inhérent au centre de manière générale, et donc déjà connu des participantes, a pu rendre l'animation plus fluide tout en facilitant les interactions, contribuant ainsi à l'épanouissement pérenne du CL. Enfin, le déploiement du féminisme intersectionnel mobilisé par le CL a été substantiellement soutenu par l'environnement du CFL à travers la mise en place par le centre d'activités d'éducation populaire qui ont contribué à enrichir et forger la vision du comité de façon décisive. En effet, il a été possible pour le CL d'enraciner son processus d'éducation populaire s'agissant de l'enjeu de l'incarcération des femmes dans un féminisme intersectionnel cohérent et fort en grande partie parce que le CFL avait lui-même entamé un cheminement en ce sens, en instaurant notamment les « Aux Croisées des Chemins ». Ces ateliers, évoqués de façon exhaustive par les personnes interviewées, ont permis aux femmes du CL d'accéder à de l'information sur les réalités des femmes transgenres, des femmes migrantes, des femmes autochtones, des travailleuses du sexe (etc.). Plusieurs des activités promues par le centre ont ainsi fondamentalement nourri la réflexivité du CL par la constitution de solides bases de connaissance, fondations de la conscientisation « intersectionnelle » des participantes s'agissant spécifiquement des liens structurels avec la thématique de l'incarcération.



2. REGARDS ET PRAXIS FÉMINISTES INTERSECTIONNELS PAR RAPPORT À L'ENJEU DE L'INCARCÉRATION

Le féminisme intersectionnel guide le comité s'agissant de ses revendications et tout à la fois régule le groupe. Ce, autant en termes de regard mobilisé pour considérer la cause défendue, la défense des droits des femmes incarcérées, qu'en termes de praxis, *comment* défendre cette cause en adéquation avec le regard porté.

S'agissant en premier lieu du « regard » féministe intersectionnel, les personnes ayant participé aux entrevues individuelles expliquent qu'il se déploie essentiellement dans la manière dont le CL appréhende la situation des femmes incarcérées. En effet, les participantes du comité prennent pour point de départ le fait qu'il existe un fondement sexiste vécu par toutes les femmes incarcérées (fouilles, transfert dans un établissement vétuste inadapté, etc.), tout en le conjuguant au constat que certaines au sein de ce groupe sont encore plus discriminées. Cette « lunette », terme employé par plusieurs des personnes interviewées, demande donc d'avoir conscience des inégalités entre les femmes elles-mêmes, du fait qu'elles puissent être à l'intersection de plusieurs oppressions : une réalité irrévocablement cristallisée par l'incarcération.

Ainsi que l'explique l'une des participantes interrogées, le regard féministe intersectionnel du comité s'ancre dans un principe de convergence des luttes féministes, en aspirant à ne pas compartimenter les enjeux (LGBTQ+ vs Racisme par exemple) et à toujours penser en termes

d'intersections: **« Si t'es féministe c'est pour tout le monde; c'est pour que tu donnes ta voix à toutes les autres femmes qui ont besoin ».**

Les femmes du CL souhaitent exposer le cercle vicieux de l'incarcération « intersectionnelle » : les oppressions se nourrissent les unes les autres, et plus encore si l'incarcération, conduisant à la surreprésentation des femmes les plus vulnérables.

Nous pouvons par ailleurs noter le souci de conjuguer le regard féministe intersectionnel à une histoire qui ne soit pas uniquement victimisante, bien que ce soit ce registre qui ait au départ suscité l'indignation des femmes du CL. Au cours des entretiens, il est notamment fait mention de l'influence d'une femme ayant réalisé des travaux communautaires au sein du CFL, qui tenait un discours ambivalent sur l'incarcération, expliquant que celle-ci avait contribué à **« [...] la remettre sur le droit chemin ».** Ceci rappelle l'importance pour le CL d'être ouvert à des avis et perceptions multiples, pour appréhender les femmes incarcérées ou l'ayant été dans toute leur complexité, en mobilisant pour ce faire la lunette féministe intersectionnelle de façon nuancée, en s'efforçant de ne pas la « plaquer » de façon mécanique.

Ceci nous amène à considérer la façon dont s'incarne le féminisme intersectionnel du CL en termes de praxis, à travers la place centrale donnée aux témoignages, entendus comme le point de vue des témoins directs de l'incarcération : les femmes détenues. Le travail du CL se décline en ce sens en trois objectifs, interreliés, en ayant pour vocation de *partir* des témoignages, d'*amplifier* les témoignages, et enfin de *concevoir les actions* sur la base des témoignages.

S'agissant de prendre pour point de départ les témoignages des premières concernées, les personnes interviewées évoquent l'importance pour ainsi dire « originelle » des visites à l'établissement Leclerc, de même que la rencontre avec les ex-détenues dans le cadre d'une activité

du CFL pour témoigner de leur trajectoire avant, pendant, et après l’incarcération. Les entrevues révèlent à ce titre l’importance pour le CL de concevoir un projet féministe intersectionnel ayant pour ADN les expériences et le vécu direct des femmes incarcérées ou l’ayant été.

De plus, à l’échelle interpersonnelle des participantes les témoignages permettent de soutenir le processus d’éducation populaire en encourageant la démarche de déconstruction des préjugés et d’ouverture, par le fait de se « [...] **décentrer de son vécu personnel pour accueillir celui des autres** ». Les participantes interrogées soulignent ainsi l’importance de ces événements pour en quelque sorte « s’exercer » à ne pas se fier aux jugements que l’esprit peut spontanément formuler, par exemple le fait de penser qu’une femme avec une expérience d’incarcération serait « **une mauvaise femme** ». L’usage des témoignages est ainsi identifié comme un fil conducteur important entre féminisme intersectionnel et éducation populaire.

Le CL, animé par la praxis féministe intersectionnelle, a également pour vocation de diffuser la voix de celles enfermées, de commencer à « [...] **ouvrir une fenêtre** » sur leur réalité, pour reprendre les mots d’une des participantes interviewées. Il s’agit ainsi de vulgariser, de diffuser et de communiquer au sujet de la problématique de l’incarcération sur la base des témoignages des femmes incarcérées pour sensibiliser le public et les autorités, tout en amplifiant leur voix. Plus encore, il s’agit de se centrer tout particulièrement sur les expériences les plus marginalisées, mécanisme progressivement devenu un réflexe au cœur du processus de conscientisation. Cette préoccupation demande toutefois de ne pas « [...] **parler à la place de** », et bien de se positionner en soutien vis-à-vis des personnes qui portent cette expérience: il s’agit de valoriser et de s’efforcer d’amplifier leurs paroles, tout en ne prenant pas leur



Éducation populaire et conscientisation selon une perspective féministe intersectionnelle

Paolo Freire, éducateur et philosophe brésilien né dans les années 20, révolutionne la pédagogie critique à travers le projet d’éducation populaire. Son travail, central, tend toutefois à ne pas prendre en compte la réalité des femmes. Une limite dont se saisissent des travailleuses et chercheuses féministes pour réimaginer ce courant de façon décisive en l’entrelaçant à une épistémologie féministe.

Nous invitons nos lecteurs et lectrices à consulter le complément numéro 1 pour en apprendre plus !



© Slobodan Dimitrov

Libérez-les tous, activité organisée par Solidarité sans Frontières concernant les conditions de détention de migrant.e.s. Graciela Mateo (travailleuse au Centre des femmes de Laval), Laval, 2020



place. Ce travail est d'autant plus crucial qu'il génère pour les femmes-témoins de l'espoir, un horizon, et la sensation de ne plus être invisibles, encourageant organiquement la formulation de nouveaux témoignages.

Enfin, la praxis féministe intersectionnelle du CL se décline dans le souci de concevoir les actions relativement aux voix de celles directement concernées: il convient de sans cesse se demander quels seront les conséquences et bénéfiques pour celles-ci, en travaillant pour ce faire directement avec certaines femmes incarcérées. Nous pouvons notamment citer le lien important avec une femme dont les allers-retours en prison ont pu nourrir le travail du comité par la communication d'informations privilégiées directement partagées par les détenues du Leclerc. Soeur Marguerite a également permis la transmission de lettres particulièrement saisissantes. L'engagement du CL est ainsi ancré dans la réalité des femmes incarcérées, le groupe réalisant un travail de fond sur le terrain en allant à la rencontre des témoins et informatrices-clés.

Le Centre des femmes de Laval en solidarité avec
les détenu.e.s à la prison des migrant.e.s de Laval
craignant pour leur vie en contexte de Covid-19 et
faisant la grève de la faim.

**Prenez une photo de vous avec un message de soutien et faites
la circuler sur les réseaux sociaux !
Informez-nous de vos actions via la page facebook du CFL**

#Grèvefaimlaval #Hungerstrikelaval #Libérezlestoustes #Freethemall

Libérez-les tous, activité organisée par Solidarité concernant les conditions de détention de migr:

ZOOM SUR...

Le témoignage, outil de résistance aux dynamiques d'exclusion sociale

L'usage des témoignages en tant que levier de changement social constitue une pratique féministe intersectionnelle au cœur de l'expérience du CL. Il s'agit de rendre visibles des réalités invisibilisées, déconstruire les préjugés en subvertissant les images négatives, et transformer les représentations sociales. En d'autres termes, réfléchir et débattre à partir du vécu des témoins pour mieux combattre les différentes formes d'exclusion sociale à l'œuvre, s'agissant ici de l'incarcération.

Le témoignage peut se décliner à un niveau individuel et tout à la fois collectif. Pour l'individu qui témoigne, le partage d'expérience est étroitement lié à une reprise de pouvoir: en ce sens, la démarche des femmes ayant témoigné incarne « [...] une forme d'accomplissement et de libération », ouvrant la voie pour « [...] transformer la souffrance en projet » (Mensah, 2017). La prise de parole, en se déployant dans l'espace public, entérine un processus de conscientisation individuelle vers une conscientisation collective, gage de changement social (Mensah, 2017). Tout en contribuant à agir sur le discours social dominant, les témoignages s'imposent ainsi comme un outil collectif de réappropriation démocratique pour les populations opprimées, ainsi que l'exprime Young: « Storytelling is often an important bridge between the mute experience of being wronged and political arguments about justice » (Young, 2000).

3. REGARD ET PRAXIS FÉMINISTES INTERSECTIONNELS AU SEIN DU COMITÉ

La compréhension féministe intersectionnelle de l'incarcération des femmes s'entrelace à un second niveau, à savoir le déploiement du féminisme intersectionnel au sein du comité lui-même, à nouveau autant en termes de regard que de praxis.

Le féminisme intersectionnel trouve, en tant que regard, une résonance importante au sein du comité lui-même, du fait que la majorité des femmes engagées vivent des situations de pauvreté, pour plusieurs en lien avec leur parcours migratoire. Certaines participantes ont en outre été elles-mêmes criminalisées, du fait d'enjeux de santé mentale, en tant que travailleuse du sexe, ou encore pour avoir consommé. Les participantes interviewées mettent ainsi en avant l'importance que revêt le fait de pouvoir participer au comité sans jugement, faisant du CL le fruit de la rencontre de toutes leurs trajectoires personnelles. Ceci est rendu possible par un respect mutuel, fondamentalement influencé par les ateliers d'éducation populaire évoqués plus haut. En effet, en s'appropriant la clé de lecture que constitue le concept d'« intersection » pour l'enjeu de l'incarcération, les femmes la mobilisent aussi pour identifier les intersections d'oppressions dont elles sont elles-mêmes l'objet, de même que les autres participantes. Elles expliquent ainsi avoir commencé à appliquer les principes découverts lors de ces événements directement au sein de CL, en les mettant en pratique directement entre elles, pour amener un changement encore plus grand à l'extérieur. En ce sens, allié à un travail de déconstruction des préjugés, le féminisme intersectionnel se manifeste entre les femmes du CL par le fait de ne pas « [...] se regarder juste soi-même », mais considérer toutes les femmes et leur réalité propre, le fait que certaines vivent plusieurs oppressions à la fois, et faire de la prise en compte des différences de chacune une force pour lutter ensemble. Il s'agit, en outre, d'instaurer qu'il n'existe pas de « vraies » ou de « fausses » féministes, mais que finalement « [...] nous sommes toutes féministes à notre manière », avec des niveaux de cheminement différents. Le regard féministe intersectionnel, de concert avec l'éducation populaire, permet ainsi le développement d'un espace où les femmes peuvent être différentes,

aux prises avec des oppressions différentes, mais militer collectivement pour toutes les femmes, « [...] en étant bien ». Autrement dit :

Si t'es là puis que tu connais pas les réalités des autres, leur situation, l'étendue du problème, d'une certaine manière comment tu veux être capable de lutter avec les femmes qui sont à côté de toi. Tu vas juste penser à ta situation, ta culture, ton vécu, et non tous les autres [...].

En termes de praxis féministe intersectionnelle à l'échelle du groupe, un travail important est réalisé par l'intervenante s'agissant de l'accessibilité du comité, qui regroupe notamment des femmes avec des niveaux d'éducation très éclectiques. Conjointement aux principes d'éducation populaire, il s'agit ainsi de rendre intelligible la matière abordée, tout en mobilisant beaucoup le registre de la « validation », en communiquant aux femmes que leur point de vue est pertinent et important, indépendamment de leur trajectoire scolaire, entre autres.

Aucune remarque oppressive n'est tolérée. Mais, au-delà de ne pas tolérer, il s'agit d'adresser et de déconstruire la remarque en question si elle est effectivement émise. Ceci implique parfois de temporairement arrêter la rencontre pour échanger sur les propos que la personne vient de tenir. Lors des entrevues, il est donné pour exemple les questionnements ayant émergé quant à la pertinence d'intégrer la cause des migrant.e.s au mandat du CL, questionnements à l'encontre du féminisme intersectionnel qui anime le comité. Dans le scénario où une des participantes émettrait

ce type de doutes, il s'agit pour l'intervenante de demander aux autres femmes si elles sont d'accord, tout en ne stigmatisant pas la femme ayant pris la parole. Il est ainsi crucial de toujours approfondir, « [...] **ne pas laisser passer** », mais de ne pas juger, et au contraire d'entamer un dialogue.

Enfin, l'animation du CL est menée par la travailleuse avec la conscience que certaines femmes concernées par des intersections spécifiques pourraient être amenées à moins se saisir de l'espace. Dans cette optique, le principe d'un premier tour de parole, puis d'un second tour dédié à celles n'ayant pas encore participé, a ainsi été instauré. L'animatrice peut également veiller à interpeller, par exemple, les femmes racisées du groupe, afin d'assurer leur inclusion. Il ne s'agit pas de faire en sorte que celles-ci parlent à tout prix, mais plutôt de leur communiquer qu'elles ont leur place, qu'elles peuvent poser des questions.



Démarche et revue de littérature

De Kimberlé Crenshaw à Angela Davis en passant par Ruth Wilson Gilmore, très nombreuses ont été les figures afroféministes dont les travaux sur l'abolitionnisme carcéral et les luttes féministes ont structuré notre démarche de recherche.

Pour en apprendre plus sur notre cheminement et l'impact de leurs textes sur la conception de notre projet, n'hésitez pas à consulter le complément numéro 2 à la fin du rapport !

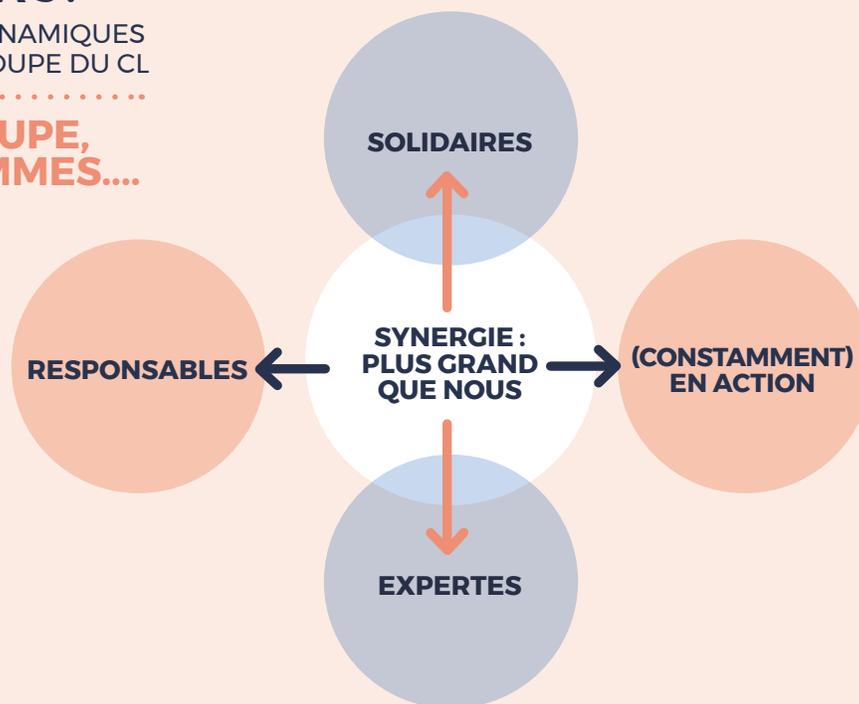
B | PRATIQUES DE GROUPE

Notre deuxième section est dédiée à une mise en lumière des pratiques de groupe du CL, des dynamiques qui l'animent aux forces qu'il mobilise pour faire avancer la lutte en faveur des femmes incarcérées.

SCHÉMA 3 :

PRINCIPALES DYNAMIQUES ANIMANT LE GROUPE DU CL

EN GROUPE, NOUS SOMMES....



1. DYNAMIQUES DE GROUPE

Quand on parle des dynamiques de groupe, nous faisons référence à la «vie» du groupe, comme les interactions entre ses participantes, le climat, comment le groupe travaille ensemble. Nous présentons dans cette section les dynamiques de groupe qui nous ont été le plus rapportées :

a) Responsabilité et appropriation du projet

Les femmes interviewées avancent unanimement que le CL puise sa force dans le fait que ses participantes soient animées par la perspective de « [...] faire partie de quelque chose de vraiment plus gros que soi ». La différence fondamentale avec les autres comités serait, à ce titre, le fait que son but ne s'ancre pas dans le milieu de vie du CFL. En effet, par le biais du CL les participantes ne travaillent pas « [...] pour nous autres, mais pour d'autres femmes ». Elles expliquent ainsi que le fait que leurs efforts se déploient progressivement au-delà du centre a permis aux participantes de prendre conscience de la responsabilité qu'elles portent, qui les « dépasse », par le fait d'être la voix des femmes incarcérées. Le sens du devoir, le fait de « [...] se sentir responsable », jumelés à une solidarité forte avec les femmes incarcérées, jouent donc ici un rôle central. Une des femmes rencontrées évoque à ce titre que c'est une fois que cette posture de responsabilité a émergé en elle, au gré des ateliers, qu'elle s'est décidée à s'engager.

Au-delà d'un comité, le CL est appréhendé comme un projet à part entière, *leur* projet, pour une « cause importante », extérieure au CFL. Lors des entrevues, le degré important d'appropriation du projet par les participantes est ainsi souligné, servi entre autres par leur capacité à transformer leur colère et indignation en énergie et espoir, leur motivation *in fine* décuplée. Leur sens de la responsabilité, par la conscience de porter quelque chose de « plus grand qu'elles », s'est tissé et d'autant plus renforcé du fait que le projet a pu perdurer sur une période importante. Par ailleurs, il est souligné par les femmes interrogées que cette dynamique est soutenue par les échos positifs et productifs générés par les actions concrétisées, les différents succès du CL, ce qui n'est pas toujours nécessairement le cas pour ce type de groupe d'action.

b) Travail et expertise unique

Le CL se distingue également par son énergie de travail, au service de l'action collective. Contrairement aux autres comités du CFL, il ne s'agit en effet pas d'un groupe de partage mais bien d'un groupe d'action, organisé en ce sens. Les participantes interviewées soulignent à ce titre l'« aspect sérieux » du comité, qui implique application et constance, au service de la responsabilité que nous venons d'évoquer : « Ce n'est pas juste pour être assises et jaser ». Elles évoquent le fait qu'il mobilise beaucoup de lectures, « [...] comme une vraie recherche », avec notamment une spécialisation individuelle de plusieurs femmes sur certains sujets d'éducation populaire, par le fait de mener des recherches de leur côté pour ensuite les partager avec le groupe lors des rencontres. L'une d'elle insiste à ce titre sur l'aspect « professionnel » du CL, la persévérance et l'assiduité des participantes, qui d'un point de vue extérieur, avant d'être elle-même impliquée, l'ont impressionnée tout autant qu'inspirée à s'engager.

Le fait que le thème du « travail », la dimension « professionnelle » du comité, soit récurrents au cours des entrevues ne semble pas anodin : conjugué à la forte appropriation du projet par ses participantes, il témoigne du statut d'expertes que leurs activités au sein du CL leur octroient, et le sentiment de reconnaissance associé. L'exemple du court-métrage en fournit une bonne illustration, alors que cette entreprise a mis en lumière la capacité de travail et l'investissement des femmes impliquées, nécessitant près d'une quinzaine de rencontres. Plus encore, les participantes interrogées décrivent leur fierté, notamment à travers le fait qu'elles se soient déplacées pour en parler dans d'autres organismes. Elles expliquent ainsi s'être senties dotées d'une expertise et avoir été écoutées pour celle-ci, leur travail au sein du comité leur faisant faire l'expérience, souvent pour la première fois, d'une véritable reconnaissance de la part du « monde extérieur ».

c) Synergie

Premièrement, les entrevues individuelles mettent en exergue la très grande capacité du CL à *rassembler*. À l'échelle du CFL, une des femmes interviewées explique avoir développé un lien avec le comité avant même d'en faire partie, en raison de l'énergie qu'il insufflait dans la vie quotidienne du CFL, lui permettant de suivre « de loin », mais suivre tout de même, ses diverses entreprises: **« C'est comme si j'étais dedans déjà, mais je n'étais pas dedans en fait »**. De la même façon, l'ensemble des femmes du centre s'y impliquent lors de l'activité annuelle des cartes de voeux, qui s'est imposée comme un rituel essentiel de l'organisme. D'autres centres des femmes et organisations s'y joignent de plus au fil du temps, témoignant pour les participantes interrogées du thème important du « rassemblement » autour du CL. Alors que son rayonnement s'étend progressivement au-delà du

CFL, par synergie le comité permet la mobilisation de nouveau-elle-x-s acteurs et actrices.

Tout en décuplant la motivation du groupe - **« Tu te dis 'Ah ça peut servir à quelque chose' »**, fait non négligeable, cette dynamique permet de faire émerger de nouveaux moyens d'actions et d'envisager de nouvelles alternatives à l'incarcération. Ainsi, le constat fait par le groupe que leurs actions **« payaient »**, qu'en partant d'une mobilisation au sein du CFL, **« entre elles »**, le comité avait des répercussions dans le monde extérieur, a été décisif. Ce, autant pour entretenir leur énergie de mobilisation, que pour ouvrir la voie au développement de propositions créatrices et ambitieuses: la CASIFQ est à ce titre identifiée unanimement comme l'illustration par excellence de la capacité à rassembler du CL.



^
Manifestation et conférence de presse devant le palais de Justice organisées par la Ligue des droits et liberté, Montréal, 2016.



^
Manifestation devant la prison Leclerc organisée par Solidarité sans Frontières. Laval, 2019.

2. FORCES DU GROUPE

Les forces du groupe se déclinent en quatre « couches », soit le sentiment d'appartenance au groupe, le sentiment d'appartenance et l'accueil de toutes dans le groupe, l'aide mutuelle et l'*empowerment*, ainsi que l'humour et la tendresse. Nous soulevons la piste de réflexion suivante : est-ce qu'un mouvement de sororité se crée entre les participantes au CL et les femmes incarcérées ?



a) Sentiment d'appartenance et intimité

À l'appropriation du projet décrit plus haut se conjugue le développement d'un sentiment d'appartenance fort, décuplé par le fait que le projet perdure sur une période importante. Ainsi que le rappelle l'une des femmes rencontrées, il faut en premier lieu noter que le CL se déploie au sein de l'espace de socialisation qu'est le CFL, environnement à nouveau central puisqu'il s'agit d'un organisme privilégiant l'accueil des femmes dans leur entièreté, « [...] avec leurs émotions ». Cette dimension se retrouve ainsi nécessairement au sein du comité lui-même, bien que l'intervenante s'efforce par ailleurs de recentrer les discussions sur le travail lié à Leclerc : tout en se distinguant par son caractère « **studieux** », une véritable intimité a pu se tisser entre les femmes impliquées, et les rencontres étaient également des moments de partage, de témoignage et de rire.

Cette dynamique est étroitement liée à l'influence du féminisme intersectionnel qui guide le comité, alors que chacune peut être « [...] **qui elle est** » au sein du CL, avec son identité propre, son orientation sexuelle, son parcours. Cette perspective offre de fait la possibilité d'être vulnérable devant les autres, forgeant et renforçant la dimension intimiste du groupe. Celle-ci conduit d'ailleurs au fait que des

disputes éclatent, mais toutefois toujours dans le respect, voire avec une certaine tendresse pour les défauts et redondances de chacune : une dimension affective forte servie en outre par l'usage de l'humour, nommé unanimement lors des entretiens. Au-delà de son essence politique, le féminisme intersectionnel se dote de nuances qui le font désormais se déployer dans le registre de l'intime, alors qu'il facilite et façonne les relations interpersonnelles tout en permettant l'éclosion des émotions.

Enfin, nous pouvons noter l'importance des moments informels, tels que la pause qui ponctue les rencontres, durant laquelle beaucoup de décisions se prennent entre les participantes. Il convient à cet égard de nommer la sensibilité mutuelle qui anime les femmes du comité et l'égard qu'elles ont les unes pour les autres : lorsqu'il est question de décider qui représentera le comité lors d'un événement extérieur, elles sont en général pleinement disposées à privilégier celles n'ayant jamais eu cette expérience. Au niveau de la résolution des conflits, de façon similaire, les femmes interviewées soulignent qu'ils sont rares, et que s'ils surviennent effectivement, ils sont aisés à résoudre grâce à « **l'écoute entre toutes** », et le

fait de toujours parler, discuter, échanger pour s'entendre *in fine* relativement facilement. À cela s'ajoutent le rire et l'humour, ingrédients importants pour « [...] relâcher la pression et prendre du recul », le fait qu'il « [...] y ait de l'ambiance » étant à nouveau une dimension importante de la dynamique de groupe.

Le sentiment d'appartenance se décline à l'échelle du groupe du CL par le développement d'un lien affectif entre les participantes, mais également fondamentalement avec les femmes incarcérées pour lesquelles le comité se mobilise. L'actualisation du lien entre les participantes et les femmes incarcérées s'est tout particulièrement opérée lors des visites au Leclerc, qui ont mené à d'importantes prises de conscience, entremêlées à des émotions vives. L'identification forte avec les femmes incarcérées présentes, et le « réveil » traumatique engendré pour certaines des participantes au comité sont à ce titre évoqués. Intimité s'entrelace alors avec une solidarité, voire une sororité.

b) Solidarité et Sororité

Le terme de « solidarité » est mobilisé spontanément par l'ensemble des personnes interrogées pour décrire leur expérience avec le CL. Il s'est agi d'une solidarité à plusieurs niveaux. Entre les participantes au CL et vis-à-vis des femmes incarcérées, d'abord; par rapport aux partenaires, également, à travers l'implication de la CASIFQ: « **Je trouve ça beau** ». Plusieurs des participantes expriment que c'est précisément cette solidarité qui a inspiré leur motivation à rejoindre le comité, du fait qu'il était question d'agir spécifiquement pour et avec des femmes, et souvent en résonance avec leur vécu personnel – l'une d'elle évoque à ce titre son propre parcours migratoire. À nouveau, les participantes expriment que le déploiement de la dynamique de solidarité a été étroitement corrélé au fait que leur vision féministe intersectionnelle soit de plus en plus « aiguisée », portée par les mécanismes d'éducation populaire - « **Ça nous enlève un 'voile' des yeux, et tu commences à comprendre tous les enjeux [...]** ». Autant d'enjeux qui, par la force des choses, unissent les femmes : « **On était toutes dans le même bateau [...]** Et le groupe, l'ensemble, nous donne de la force ». Cette notion est en outre décrite comme intrinsèquement liée au message d'espoir transmis aux femmes du Leclerc, « **Lâche-pas. Y a du monde qui pense à vous autres dehors** ».

Les partenaires rencontrées expriment également l'importance de cette notion dans le cadre de l'expérience du CL, l'une d'elle rapportant à ce titre avoir ressenti une véritable « **solidarité de la part des femmes** », d'une façon inédite dans son long parcours sur la question du droit carcéral. « **On commençait à parler de qui étaient les femmes incarcérées [...]** la quintessence de la discrimination »; elle évoque à ce titre la façon dont celles-ci sont souvent à l'intersection d'une multiplicité d'oppressions, une tendance décuplée par le passage en prison, et comment ces données, en particulier suite au refus de la mission d'observation, se sont diffusées notamment au sein de l'IR des Centres des Femmes. « **J'ai senti une solidarité pour la première fois, on réussissait quelque chose...** ». Face à cet écho

« **Ça nous enlève un 'voile' des yeux, et tu commences à comprendre tous les enjeux... »** »

« **J'ai senti une solidarité pour la première fois, on réussissait quelque chose... »** »

« **[...] elles nous habitaient, on était connectées, y avait un lien »** »

grandissant, il est apparu pertinent de collaborer avec ces groupes de femmes, quand bien même ceux-ci avaient pu traditionnellement être plutôt favorables à davantage de répressions, davantage de recours au système judiciaire et à l'incarcération **« Ce n'était pas des 'alliés naturels' de la cause des détenu.e.s »**.

Contrairement à la solidarité, la notion de sororité n'émerge pas spontanément lors des entretiens, mais est abordée à l'occasion d'une question spécifiquement conçue pour l'introduire lors de la seconde phase de la collecte des données. Elle apparaît faire écho à l'expérience du CL, mais toutefois de façon plus nuancée. Il semble également exister un enjeu définitionnel, cette notion n'étant pas autant répandue et démocratisée; en outre, différentes auteures n'en ont pas nécessairement la même conception.

L'une des participantes exprime au départ ne pas ressentir de *sisterhood* (terminologie préférée) vis-à-vis des femmes incarcérées, du fait de leur éloignement, car pour elle cette dynamique se crée dans les liens du quotidien. Toutefois, après réflexion elle juge qu'une certaine sororité se dessinait tout de même, du fait que les femmes du Leclerc étaient constamment présentes dans leurs pensées. Elle explique par exemple que le groupe priait pour certaines demandes des femmes incarcérées (attente de visa, visites, etc.), et utilise d'ailleurs le terme de **« consœurs »**. De même, elle décrit qu'après les visites **« [...] elles nous habitaient, on était connectées, y avait un lien »**. Cependant, elle ignore si c'était le cas pour les femmes du Leclerc, et si donc cette dynamique était réciproque. Un bémol est ainsi émis du fait que les femmes du Leclerc n'étaient elles-mêmes pas engagées dans un processus de conscientisation et de mise en action contre l'incarcération - sauf exception -; la dimension politique de la *sisterhood* n'était donc en ce sens pas présente de leur côté. Une des participantes nomme toutefois l'idée d'une sororité **« symbolique »**, au sens où les femmes ne se connaissaient pas nécessairement personnellement, ne se réunissaient pas concrètement lors des actions, mais en termes de *posture* étaient présentes les unes pour les autres de par leur situation et de leur combat pour mettre fin à cette celle-ci.

Une seconde participante interrogée à ce sujet lors de la deuxième phase n'était pas familière avec cette notion au moment de l'entretien. Après explications et discussion, elle juge qu'elle s'appliquerait effectivement bien à l'expérience du CL, notamment en réaction à la notion de fraternité; parce que leur solidarité a été façonnée spécifiquement parce qu'elles sont des femmes, et que c'est en tant que femmes vivant des oppressions communes qu'elles ont décidé de combattre en s'unissant :

Comme concept, je pense que sororité c'est mieux, c'est le mot précis. Parce que solidarité, oui bien sûr il y a comme un lien, mais solidarité on a déjà cette déinition-là. Et, tout le temps, [...] on a des termes, des mentions et formulations pour et vers les hommes. Mais il faut qu'il y ait des déinitions seulement pour les femmes. Donc je trouve le mot « sororité » très bien.



Les partenaires rencontrées sont également en accord avec l'utilisation de la notion de sororité :

«Je pense que du fait que ça ait été des femmes spécifiquement qui subissent ce traitement là... Je suis pas sûre du tout qu'on aurait le même appui sans cela... je suis sûre même que non.»

Le terme de sororité semble juste car il s'agissait d'une solidarité fondamentalement ancrée dans une perspective féministe. Les participantes, alliées, partenaires et femmes incarcérées étaient unies par cette cause parce que c'étaient des oppressions mises en œuvre spécifiquement du fait de leur statut de femmes : une prison jugée vétuste pour les hommes, mais acceptable pour les femmes. La résonance pour elles a ainsi été toute particulière, les incitant à « [...] **se serrer les coudes** » entre femmes, liées par un sentiment collectif d'appartenance rarement rencontré par les partenaires interrogées, et justifiant effectivement pour elles l'emploi de la notion de sororité.



c) Aide mutuelle et *empowerment*

Il est en premier lieu souligné que lors des discussions du comité, les femmes font très souvent preuve d'une grande ouverture à l'égard des propositions des autres, la plupart du temps particulièrement disposées à un accueil favorable des pensées et avis des différentes participantes. Les idées peuvent ainsi s'étoffer, et les propositions de projets fuser, de par la qualité du dialogue de groupe.

Ce contexte, coloré par l'intimité évoquée ci-dessus, est favorable au développement d'une dynamique d'aide mutuelle au sein du groupe du CL, unanimement relevée par les femmes interrogées. En effet, au travers des différentes activités et initiatives du comité, l'estime de soi de chacune se voit dans le même temps renforcée, dotant le CL d'un relief inédit pour un groupe d'action. Le rôle de l'intervenante est ici clé, avec un souci constant de valorisation des participantes facilitant tout autant l'opérationnalisation des projets que l'épanouissement de la confiance en elles-mêmes des femmes impliquées. La réalisation du court-métrage a ainsi été permise par un travail de soutien important de la part de l'intervenante, qui n'avait de cesse de souligner le fait qu'il s'agissait de leur travail, leur prise de parole, leur engagement. L'émergence d'une dynamique d'aide mutuelle est également favorisée par les participantes elles-mêmes, alors qu'elles mettent en place des mécanismes de valorisation entre elles, notamment en nommant les « **bons coups** » de chacune.

Le thème de l'*empowerment* traverse ainsi les entretiens individuelles, alors que les femmes s'attachent à mettre en avant les forces de chacune et à les nommer en groupe pour les mobiliser dans la mise en œuvre des actions. Il est décrit que beaucoup des participantes ont eu un parcours de vie difficile, et la façon dont s'engager dans le cadre du CL a été le moyen pour elles de « [...] **s'aider elles-mêmes** » à travers les accomplissements du groupe et le travail sur leur estime d'elles-mêmes qu'il génère.

Une des femmes rencontrées évoque notamment ses propres prises de parole en public, au cours

desquelles elle a été amenée à partager certaines expériences personnelles. Ce type de participation, ancré dans un cheminement de reconstruction individuel, a valorisé et encouragé par les autres femmes du groupe, **«T'as bien fait ça»**. L'expression orale en public a été particulièrement décisive pour une autre des femmes interrogées, puisqu'elle considère les interventions qu'elle a pu mener comme l'une des incarnations centrales de son *empowerment* mais également d'un *empowerment* collectif **«C'était des réalisations personnelles, je me réalisais, et en plus ça contribuait à être moteur de changement à quelque part»**. Par ce biais, elle explique avoir pu dévoiler et mettre à profit un potentiel qu'elle avait en elle-même sans jamais avoir pu le déployer jusqu'alors, en agissant **«[...] pour une bonne cause»**, tout en ressentant le pouvoir du groupe, toujours présent, soutien indéfectible. Elle décrit ce qu'elle ressentait alors : **«C'était enfin prendre possession de mes moyens»**.

Cette dynamique s'opère toujours en résonance avec le collectif des femmes incarcérées, et plus largement des femmes, et en ce sens l'élan d'*empowerment* est décrit par l'une des participantes comme un **« processus de guérison universel »**, bien loin donc d'un processus qui serait restreint à un niveau individuel. À ce titre, une autre des femmes rencontrées explique :

Maintenant, je peux défendre une cause [...]. Ça me donne en moi le pouvoir de défendre une cause qui va améliorer pas seulement la situation d'une seule femme. Et ça, ça m'implique moi parce que moi je suis une femme. J'ai le pouvoir de démontrer qu'on peut faire le changement.

Ce faisant, elle décrit que son engagement lui a donné plus de confiance, plus de **«sécurité»**, portée par le fait que son expérience personnelle soit toujours entrelacée à une dimension collective. Dans un registre similaire, une des participantes exprime désirer que ses amies femmes, et les femmes qu'elle rencontre en général, puissent avoir ce même cheminement, ce processus de conscientisation menant à l'action et à la reprise de pouvoir. Elle explique s'employer à leur parler de son expérience, du CFL et du CL, et à les rassembler, une démarche qui s'inscrit fondamentalement dans sa dynamique d'*empowerment* : **«J'essaye aussi que les autres découvrent cela [...], parce que pour nous en tant que femmes, découvrir ce genre de choses ça nous donne le pouvoir»**. Précisément, pour les participantes avec lesquelles nous nous sommes entretenues, l'*empowerment* des femmes du Leclerc s'actualise symboliquement par leur conscience du collectif qui se forme autour d'elles, pour lutter pour elles et avec elles : elles ne sont plus seules. De gestes **«simples»** tels que l'envoi des cartes de vœux sont alors l'écho d'un élan politique solidaire et engagé qui va bien au-delà des bons mots que chacune a pu rédiger en cette occasion : **« Quelques petits détails, ça peut faire beaucoup [...]; petit à petit... ça prend du temps, mais ça avance »**.

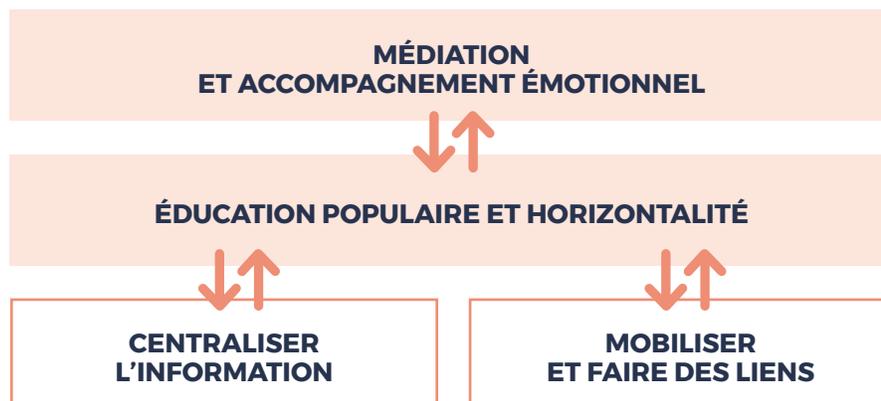
Les partenaires rencontrées rejoignent ces propos, décrivant effectivement le processus d'*empowerment* qu'elles ont pu voir s'épanouir **«[...] elles apprenaient plein de choses, elles comprenaient qui était responsable, les pouvoirs en place, et ça [contribuait à] leur... empowerment [...] ça avait cet effet là sur elles»**; **« Ça leur donnait de la confiance, elles parlaient et elles sentaient qu'elles étaient écoutées »**. Nous pouvons noter qu'un bémol est émis quant à l'emploi de ce terme, très souvent dévoyé et utilisé au sens d'une responsabilité individuelle à reprendre le « contrôle sur sa vie » et « devenir l'entrepreneur-se de soi-même », bien loin de ses racines historiques et collectives, donc. Toutefois, dans le cadre de l'expérience du CL, les entretiens mettent clairement en lumière le pouls collectif de ce processus de reprise de pouvoir.

3. RÔLE DE L'INTERVENANTE

Au sein du CL, la travailleuse du CFL joue un rôle particulier. Nous nous attardons plus particulièrement sur la question de l'éducation populaire, ainsi que sur l'accompagnement émotionnel et la médiation.



SCHÉMA 5 :
PRINCIPALES DIMENSIONS
DU RÔLE DE LA TRAVAILLEUSE



a) Éducatrice populaire

Le rôle de l'intervenante est indéniablement central à la vie du comité. De façon intuitive, celui plus précisément d'*éducatrice populaire* s'impose comme tout particulièrement central. Il consiste en premier lieu en la centralisation de l'information nécessaire dans une optique de partage avec les femmes du CL, ce tout en étant à l'écoute de leur propre expérience. Il a pour cela été nécessaire d'engager une réflexion sur les outils, le vocabulaire, les supports qui pouvaient effectivement soutenir l'accessibilité du contenu ainsi que sa réappropriation par les participantes, notamment par la mise en relation avec leurs vécus. L'intervenante s'est ainsi attelée à la démocratisation des savoirs formels sur l'enjeu de l'incarcération des femmes et la question de l'abolition, par exemple en résumant ses lectures et en lançant des conversations afin d'accompagner l'éveil des femmes et provoquer des questionnements.

In fine, ce processus vise à favoriser le passage à l'action, volet concomitant à la conscientisation portée par le projet d'éducation populaire. L'intervenante joue à ce titre également un rôle de mobilisatrice, par le fait de mettre en avant les enjeux en tissant des liens avec les revendications existantes du CFL et du CL, afin de susciter l'engagement des femmes. Par exemple, à l'époque de la création du comité les mouvements féministes étaient particulièrement investis dans la lutte contre l'austérité et la dénonciation de ses conséquences sur les groupes communautaires. La travailleuse a ainsi pu mettre en relation cet enjeu avec le fait que le transfert vers Leclerc soit réalisé

dans un objectif de réduction des coûts, afin de « [...] **toucher la fibre militante des femmes** ».

En accord avec les fondements historiques du projet d'éducation populaire, l'intervenante porte en outre une attention toute particulière au principe d'horizontalité entre les participantes du comité et elle-même, en prêtant attention aux dynamiques de pouvoir. Dans cette optique, bien que l'ordre du jour soit du ressort de l'intervenante, il est systématiquement soumis au groupe en début de rencontre, et peut alors être modifié. Les fins des rencontres laissent, de plus, une place à la rétroaction des femmes afin qu'elles puissent exposer leurs questions, incertitudes, ou encore proposer les points à aborder prochainement. La travailleuse encourage par ailleurs toujours la prise de décision entre elles, notamment s'agissant de la représentation du CL lors d'événements extérieurs.

La mise en œuvre du principe d'horizontalité n'est toutefois pas toujours aisée, en dépit des tentatives de l'intervenante pour déléguer les tâches. Lors des entrevues, il est avancé que les femmes pouvaient, dans une certaine mesure, être « **impressionnées** » par les multiples fonctions assurées par la travailleuse, son rôle revêtant de fait un aspect « **intimidant** ». Celle-ci a en tout cas toujours eu le souci de ne pas « **incarner** » le CL, et, autant que faire se peut, d'assurer la décentralisation du pouvoir. Dans un registre similaire, pour certaines actions l'organisation collective en amont n'a pas toujours été possible. Toutefois, même lorsqu'un investissement de fond du CL n'est pas envisageable, les femmes sont

toujours présentes en tant que soutien émotionnel, solidaires, encourageant la travailleuse si celle-ci doit prendre les devants sans concertation avec le comité. En outre, sans être nécessairement de nature « collective » *per se*, ce type d'intervention, médiatique notamment, a toujours été mené par l'intervenante dans l'optique d'amplifier la voix du CL en tant que groupe.

Enfin, l'attention portée aux dynamiques de pouvoir, tout autant que le fait de conjuguer éducation populaire et féminisme intersectionnel,

demande d'avoir pleinement conscience des **« angles morts »** et des biais possibles. La travailleuse interrogée évoque ainsi que le fait d'être blanche, de ne jamais avoir été incarcérée (etc.) teinte nécessairement son approche, et que dès lors certaines paroles sont irrévocablement **« [...] moins déliées que d'autres »**. Il convient avant tout de nommer cette limite, et d'être consciente que son propre positionnement peut influencer la manière dont les connaissances seront conçues, nommées, cadrées et présentées.

b) Médiation et accompagnement émotionnel

Le rôle de l'intervenante s'ancre également dans une fonction de « médiation », à travers l'animation des rencontres, mais dans une certaine mesure bien au-delà. En effet, contrairement à un comité citoyen « traditionnel », le travail du lien a ici été crucial, par la mise en place de l'accueil personnalisé de chaque femme et la prise en compte simultanée de niveaux de connaissances et d'habiletés éclectiques. En ce sens, l'animation mise en place devait porter une attention toute particulière au rythme de chacune afin de garantir à nouveau l'« accessibilité » du comité. Il s'agissait de renforcer les personnes pro-actives et **« [...] allant de l'avant par elles-mêmes »**, tout en soutenant les femmes qui rencontraient plus de difficultés à s'orienter. La fonction de médiation se déploie ainsi dans le fait de se positionner en soutien des propositions des femmes, en assurant un fil conducteur garant de la concrétisation des projets du CL.

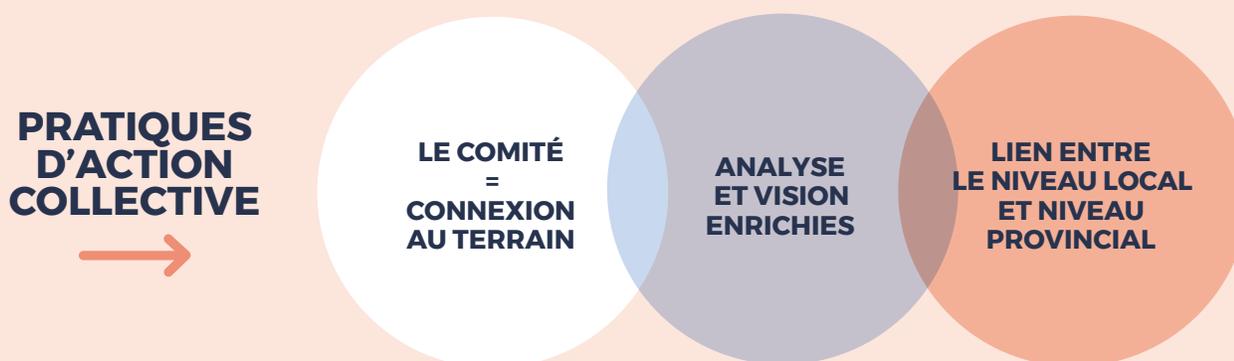
La médiation se conjugue, de fait, en un important travail d'accompagnement émotionnel. Le comité n'est en effet techniquement pas le lieu pour s'épancher, des intervenantes étant par ailleurs disponibles pour ce faire, ou d'autres comités plus appropriés. Cet enjeu a toutefois été délicat à naviguer pour la travailleuse, car immanquablement le travail du CL génère de l'affect. Au cours de la première année, un temps était ainsi consacré au fait de reconnaître que les femmes réalisaient un **« travail important mais difficile »**, voire aux résonances traumatiques pour certaines. À ceci était couplé un exercice de relaxation, suivi d'un salut du regard des femmes entre elles afin de **« [...] se préparer à travailler ensemble »**. Sans cette nécessaire préparation, certaines rencontres ont, dans les premiers temps, étaient pour ainsi dire chaotiques. En continuité avec le mandat féministe du centre, il s'agissait d'accueillir les femmes **« [...] là où elles étaient »**, en laissant parler les émotions si besoin, tout en recadrant l'énergie du groupe vers le travail lié au Leclerc. Il a ainsi été central de préciser la nature du groupe.



C | ACTION COLLECTIVE

Notre troisième section détaille les modalités de l'action collective entreprise depuis la création du comité. Nous nous attardons dans ce cadre sur la richesse des partenariats menés, et nous intéressons également au complexe équilibre entre registre militant et registre émotionnel du point de vue des participantes rencontrées.

SCHÉMA 6 : DYNAMIQUES STRUCTURANT LES PRATIQUES D'ACTION COLLECTIVE



1. RICHESSE DU TRAVAIL EN PARTENARIAT

a) Amplification des actions

Pour les actrices rencontrées, l'avantage principal tiré des partenariats, et tout particulièrement du travail avec la CASIFQ, a été de pouvoir créer un véritable rapport de force. Pour le CL, groupe travaillant de façon relativement confidentielle, au sein d'un organisme accueillant des femmes, déployer les revendications à un niveau national et politique demeurerait hors de portée. Le soutien des partenaires a en ce sens permis la transition d'un groupe local de citoyennes vers une toute autre échelle d'action, à partir de la conférence de presse tenue en février 2017. Cette évolution du rapport de force a été soutenue, via les allié.e.s, par l'accès à de nouvelles ressources s'agissant des moyens de communication, des contacts avec les médias et de l'accès à certain.e.s responsables. La coalition « [...] nous a aidé à étendre nos actions » : les participantes interrogées mettent en avant le fait que le CL a pleinement bénéficié de l'expertise des organisations-membres s'agissant de lancer des processus plus « techniques » par exemple, la demande d'injonction.

Cette transition a nourri l'engagement des femmes, en prévenant l'essoufflement du comité par la multiplication d'actions concrètes réussies, entre autres par la publication d'articles et la rencontre avec des personnalités publiques. L'alliance avec la CASIFQ a permis la formation d'un continuum clair et puissant entre l'action sur le plan local et les réussites au niveau provincial, elles-mêmes mises en valeur par l'illustration forte de la mobilisation des citoyennes du CL. Les interviewées mettent ainsi en avant le lien de complémentarité entre le comité et la coalition, le fait de se regrouper permettant de faire des ponts entre ce que le comité avait déjà mis en place sur le terrain, légitimant et amplifiant leurs voix, et les forces respectives des différentes organisations qui composent la CASIFQ : « Ça donne plus de crédibilité et plus de force aussi ».

b) Une vision enrichie

La contribution des partenaires au processus d'éducation des femmes du CL a été particulièrement importante. Plusieurs d'entre eux, notamment la Ligue des Droits et Libertés (LDL) ainsi que Stella l'amie de Maimie, ont en effet organiquement soutenu le processus de conscientisation à l'œuvre à travers le partage de leurs publications, le développement de discussions ou encore l'organisation d'ateliers. Nous pouvons à ce titre noter que l'implication auprès de la CASIFQ a nourri le CL, mais également le CFL, l'amenant par exemple à prendre officiellement position en faveur de l'agentivité des travailleuses du sexe en 2019. Ces solidarités ont ainsi généré certains changements de position majeurs, en cohérence avec un engagement intersectionnel, témoignant de la réflexivité décisive insufflée par le travail en partenariat.

Les participantes rencontrées lors des entrevues individuelles partagent la façon dont la collaboration avec la coalition a pu aiguïser leur regard féministe intersectionnel. En effet, en partant du particulier - le transfert vers l'établissement Leclerc -, elles ont pu décliner leur compréhension de l'évènement à un niveau d'analyse plus grand: **« C'est comme un ensemble en fait, tu ne peux pas juste regarder la prison parce que ça ne va pas faire évoluer les choses [...]. C'est systémique, donc il faut s'attaquer au problème systémique »**. Elles notent également la « rigueur » que la CASIFQ a apportée à leur processus d'éducation populaire, au sens d'une précision et d'un sens des détails accrus, du fait qu'elle se compose de femmes qui font partie de cette lutte depuis longtemps: **« Parfois on a besoin de ce petit coup de pouce »**.

c) Le CL, noyau central : une contribution décisive

Examiner le thème de l'action collective demande ici de mettre en lumière la contribution décisive du CL, son apport unique au travail en partenariat. À l'origine du projet, les femmes interrogées considèrent que c'est lui qui insuffle l'énergie nécessaire à la CASIFQ. Elles soulignent ainsi que le comité apporte à la coalition une **« connexion »** au terrain en tant que résonance de la réalité concrète des premières concernées. De plus, leur mobilisation apporte un relief intéressant à la CASIFQ, leur statut de comité de **« citoyennes en colère »**, leur capacité à **« gueuler »**, et à exprimer que la situation au Leclerc **« touche pour vrai »** dans la communauté jouant un rôle important lors d'échanges avec des représentant.e.s du gouvernement notamment.

Il a ainsi été central que le CL puisse avoir conscience de ses limites, notamment en termes de logistique ou communication d'ampleur, mais aussi de ses forces, ancrées dans la richesse de l'action locale, sur le terrain, par l'accueil direct des femmes ayant été incarcérées et la capacité des femmes à **« faire du bruit »**. Les femmes du CL sont lucides sur cet état des lieux, et perçoivent indéniablement ce que le partenariat avec la CASIFQ apporte à leur comité, tout comme le caractère décisif de leur propre contribution.

Première rencontre du comité de septembre 2019



d) Entretenir le lien CL-CASIFQ

Les activités de la CASIFQ ont pu être parfois « opaques » pour les femmes du CL, en particulier pour celles n'ayant jamais participé à une rencontre. Pour solidifier le lien entre le comité et la coalition, l'éducation populaire a été un outil à nouveau crucial, avec entre autres l'organisation par l'intervenante d'un « quizz » durant lequel les femmes devaient associer le visage imprimé des membres de la CASIFQ à leurs organisations respectives. Les visages de femmes du CL étaient également inclus, dans l'optique de réellement les mettre sur un pied d'égalité, tout en « dédramatisant » la stature des femmes de la coalition de façon ludique. En effet, celles-ci pouvaient à certains égards paraître « intimidantes » du fait de leurs fonctions ou encore du registre de langage mobilisé. La travailleuse comme la CASIFQ ont ainsi toujours eu le souci d'instaurer une horizontalité entre les différentes femmes menant les actions. Oui, les revendications se déploient à différentes échelles, mais toutes les participantes sont également importantes, contribuant pareillement au continuum de l'action collective.

Dans le même registre, le changement de rythme impulsé par la CASIFQ et la difficulté pour l'intervenante de systématiquement assurer un suivi régulier auprès des femmes du CL sont pointés du doigt, une certaine « déconnexion » pouvant parfois survenir. Toutefois, les efforts des membres de la CASIFQ pour respecter le rythme des femmes sont mis en avant, en particulier pour celles dont les organisations ne sont pas habituées à intervenir avec des citoyennes. En dépit d'un lien par moments plus ardu à entretenir, la collaboration entre le CL et la CASIFQ s'est pleinement épanouie, la création de la coalition étant citée par les participantes du CL interviewées comme non seulement l'un des accomplissements majeurs du comité, mais également comme l'une de leurs plus grandes fiertés.



2. CONJUGUER REGISTRE ÉMOTIONNEL ET REGISTRE MILITANT

SCHÉMA 7 :

TRANSITION DU REGISTRE ÉMOTIONNEL VERS LE REGISTRE MILITANT

CONJUGUER ÉMOTIONS ET MILITANTISME

COLÈRE
IMPUISSANCE
TRISTESSE

NUANCER
ET CROIRE QUE ÇA
PEUT CHANGER

CANALISER
SES
ÉMOTIONS

ACTION

Il faut que tu sois dans l'action, que tu fasses quelque chose, tu peux pas ruminer, ruminer, ruminer [...]: Rester dans le ressentiment c'est un poison, ça te garde dans ta dépendance de révolte. Il faut que tu te détaches de ça, et c'est par l'action, la participation, l'implication que ça passe.

a) Les émotions comme genèse et force de l'action collective

Les participantes interrogées sont unanimes : les émotions ont constitué la genèse de leur désir de mise en action. Celles appréhendées comme négatives, en particulier, sont identifiées comme élément déclencheur de la création du comité puis motrices des actions collectives.

Ces émotions, à nouveau, ont pu éclore au gré et grâce à leur cheminement féministe intersectionnel. En effet, cette réflexivité leur a permis de lire et « décortiquer » les trajectoires d'incarcération en prenant en compte toutes les dimensions de pouvoir et d'oppression en jeu, et donc de prendre conscience de dynamiques qui allaient bien au-delà de situations personnelles, faisant naître un sentiment de frustration et de

révolte. Elles partagent en ce sens les émotions de tristesse et colère qui ont commencé à les animer, en particulier lors des témoignages de femmes incarcérées ou l'ayant été, et notamment lors de la première visite au Leclerc : **« Ça nous attristait, ça nous attristait beaucoup. On retenait nos larmes beaucoup ; C'était déchirant »**. Elles insistent tout particulièrement sur leur ressenti d'impuissance, et le fait que c'est leur volonté de le dépasser qui a pu inspirer leur engagement militant : les émotions, de par leur fonction d'insuffler le désir d'action puis la mise en action, sont ainsi appréhendées comme centrales au processus de départ.

Faisant écho à ces réflexions, l'une des partenaires interrogées se remémore effectivement la colère, la peine, l'incompréhension et **« l'écœurement »** des participantes du CL s'agissant des conditions du Leclerc. Elle souligne leur capacité à avoir su faire de ce bagage une force pour aller de l'avant, et de façon similaire identifie cette dynamique émotionnelle comme le **« souffle »** ayant inspiré et motivé la mise en action militante : une dimension cruciale de celle-ci, donc.

Au-delà de leur rôle-clé s'agissant d'inspirer et de motiver la mise en action, les entretiens mettent également en lumière le fait que les émotions peuvent constituer une force majeure de l'action collective tout au long du processus. Premièrement, parce qu'elles peuvent être l'incarnation du lien et de la solidarité des femmes qui s'unissent pour lutter dans un registre militant. L'une des participantes prend en ce sens l'exemple d'un événement organisé par la CASIFQ en protestation à un projet de construction d'une prison pour migrant.e.s à Laval, particulièrement fort émotionnellement parlant. Or, ce sont précisément ces émotions de tristesse, de colère, qui à ce moment spécifique les unissaient toutes, les **« soudaient »**, autant les femmes qui manifestaient que celles incarcérées. Ces émotions

partagées, brutes, les « connectaient » : **« On était toutes là pour une même raison, pour combattre cette injustice, et on était solidaires [...] : les émotions, si tu les vis ensemble, tu comprends et tu partages. Et je pense que tout cela sert aussi à faire un vrai changement »**. Ainsi, pour les personnes interrogées le registre émotionnel n'est donc pas à renier ou à dénigrer, y compris - et peut-être tout particulièrement - dans un cadre militant.

Les émotions peuvent également s'entrelacer à l'action collective pour mieux porter et mettre en valeur celle-ci. L'une des partenaires souligne en ce sens la complémentarité du registre émotionnel avec d'autres registres plus « traditionnels » de la mise en action militante, notamment celui juridique, et la façon dont les émotions ont pu lui conférer un relief unique et stratégique. Elle se remémore à ce titre le dépôt de la demande d'injonction, et la présence des femmes du CL dans la salle d'audience **« [...] d'une façon plus émotive, influencée par leurs vécus, elles se sentaient très très emphatiques avec ces femmes-là »** ; **« C'était intéressant pour les avocates qui plaident, qui sentent ce soutien-là, et qui sentent que ça donne aussi une certaine pression sur le juge, de voir que c'est une cause qui a du soutien »**. Selon elle, donc, les participantes du CL ont apporté une nuance décisive aux actions, notamment de la CASIFQ, de par leur statut de **« citoyennes en colère »** directement impliquées au niveau local. Leur présence, y compris lorsqu'un registre plus émotionnel a été mobilisé, a ainsi pu peser dans les décisions des instances et fonctionnaires. De façon similaire, est évoquée la présence d'une femme qui a été incarcérées, participante du CL, lors de certains événements avec des fonctionnaires et politiques, et la façon dont son vécu et ses émotions ont pu appuyer leurs requêtes et plus largement leur démarche militante de façon décisive :



Elle place le discours à un autre niveau, et là ça ébranle les politiques qui sont dans leur tour d'ivoire souvent, et qui n'ont plus de contact avec le terrain ou avec les femmes qui vivent ou qui ont vécu ça, qui ont souffert. Et puis là l'entendre devant eux autres, avec un cri du cœur...

Enfin, la présence des participantes du CL lors d'activités médiatiques, par le biais du partage de leurs vécus et de leurs ressentis, a pu façonner favorablement la disposition de l'audience à écouter et recevoir, travaillant **« leur sensibilité »**, y compris s'agissant des journalistes - alors que les partenaires soulignent être davantage habituées à une réception négative voire hostile : **« Ça a permis [...] qu'on ait des réactions populaires quand même positives »**. L'alliance avec le CL et les participantes, **« les femmes de la base »**, les premières concernées, par le biais de leur registre émotionnel **« pur »** et de leur expérience directe, a ainsi contribué à un changement de discours décisif : **« Finalement la prison n'avait que vocation à punir, il y avait trop de recours à l'incarcération, et les contrevenantes ce n'était que des petits délits liés à la survie [...] »**.

Les entretiens mettent ainsi en avant un « va-et-vient » crucial entre un registre « brut » et émotionnel du vécu et un registre militant plus traditionnel, y compris technique et juridique, ouvrant la voie pour le public à un nouveau paradigme pour penser la prison.

b) Canaliser le vécu émotionnel pour mieux avancer

De façon entrelacée, les participantes et partenaires interrogées insistent sur l'importance cruciale de réguler et canaliser le vécu émotionnel pour avancer de façon constructive et stratégique pour l'action collective. Il est en effet unanimement souligné que la frontière est parfois ténue entre les émotions agissant en tant que moteur, ou au contraire en tant que frein potentiel. Il convient ainsi de ne pas demeurer dans un registre émotionnel n'existant que pour lui-même, afin d'effectivement mettre celui-ci au service du registre militant: « **Ça sacrifie des coups de points sur la table; j'essayais alors de leur dire, 'Regarde, notre seul moyen pour s'éloigner de ce sentiment d'impuissance là c'est d'essayer de faire quelque chose'** ». Il est notamment mis de l'avant l'importance de la régulation des émotions lorsque les actions se font en lien direct avec les femmes incarcérées, précisément pour que leur sentiment de colère et d'impuissance soient des leviers pour aller de l'avant, plutôt que l'inverse: « **Fallait pas commencer à aller les crinquer puis leur dire 'Hey ça a pas d'allure vos conditions de vie!' Je pense qu'elles sont au courant [...]** ». Les participantes au CL insistent largement ainsi sur l'intérêt crucial d'avoir su canaliser leurs ressentis pour ne pas « **[...] générer un feu de camp** ».

Cet exercice a plus généralement été nécessaire afin d'assurer une certaine « **efficacité de l'action** ». Une des participantes explique par exemple s'être toujours efforcée de « **[...] bloquer les émotions parce qu'elle voulait [...]** être solide » et mener des échanges constructifs. Ce n'était toutefois pas toujours aisé, comme elle le résume: « **Essayer de rester calme puis de faire place au 'pouvoir analytique', réfléchir et démontrer puis tout ça... c'est pas évident** ». En dépit des difficultés, et sans pour autant les renier ou nier leur importance, les participantes sont convaincues qu'il est crucial, avec le temps, l'expérience, de pouvoir faire bon usage des émotions afin de les mobiliser dans un état d'esprit de « **Bon, okay, comment on pense 'en mode solution' maintenant** ».

Sans cela, des ralentissements et contretemps peuvent émerger, entravant le potentiel transformatif de l'action collective: « **Oui, de mon expérience les émotions ça peut aussi ralentir la mise en œuvre pour l'action militante, ça c'est clair** », témoigne ainsi l'une des participantes du CL interrogées. Il s'agit de constamment négocier un équilibre pour mobiliser les émotions à bon escient: « **C'est le jus! Mais à un moment il faut le transcender [...]** ». À cet égard, lors du choix des oratrices pour certaines interventions le CL a pu privilégier les femmes les moins « **pognées dans leurs émotions** », précisément pour que celles-ci ne pénalisent pas l'action. Sinon, « **Ça aidera pas à la cause [...]** Il faut arriver au constructif de 'oui ça fait chier', à OK, se plonger dans la tâche, dans la mise en œuvre ». Les partenaires interrogées partagent la même opinion: « **Ça crée une perte de temps [...], c'est moins stratégique, moins efficace** ». Il s'agit d'un équilibre parfois complexe à négocier: « **[...] pour faire avancer ta cause des fois ce n'est pas évident** ».

Toutefois, l'ensemble des entretiens insistent sur le fait que le comité est la plupart du temps parvenu à transcender ces émotions, en les dépassant pour les amener à un « **deuxième niveau** », et générer « **[...] une énergie pour que les choses changent** »; « **Oui on est tristes, mais on est sûres que ça va changer, et on continue** ».

Ainsi que souligné précédemment, l'accompagnement de l'intervenante s'est avéré central dans ce registre: « **Là où ça devient important l'encadrement, c'est de nous ramener à nous faire comprendre qu'il ne faut pas rester dans le ressentiment. De un c'est inutile, de deux c'est nocif** », à titre individuel, pour le groupe, tout comme pour le déploiement des actions.



L'intervenante soutient ainsi la transition du registre émotionnel vers le registre militant: «**C'est faire de la limonade avec des citrons dans le fond!**»; «**J'étais écoeurée... [...] puis finalement j'ai essayé de faire des choses, faire quelque chose, et au final j'ai grandi parce que ça a été productif**». Les partenaires rencontrées vont également dans ce sens, insistant sur le rôle majeur de l'intervenante pour colmater les brèches pouvant survenir entre le vécu émotionnel et l'action collective en tant que telle. Elles considèrent qu'il a été indispensable, pour mobiliser les participantes et leur potentiel bagage émotionnel à bon escient, de puiser dans l'accompagnement coloré «**travail social**» de l'intervenante du CL :

Elle était capable, lors de périodes de questions où ça dévie, ça part dans des cas particuliers où tu comprends à peine les histoires que la personne te raconte... capable de dire « Bah là, c'est intéressant ce que tu me dis mais là... ». En tout cas d'une meilleure façon que moi [rires], moi j'ai tendance à être plus directe et plus rough.



Les émotions... quelques pistes par Sarah Ahmed

Femmes émotives, femmes en colère... Les émotions ne sont pas neutres pour les femmes, qui sont souvent réduites à celles-ci. En effet, l'expression des émotions est souvent interprétée comme étant une faille : elles doivent être mises de côté pour laisser place à la raison.

Sarah Ahmed, chercheuse féministe queer et racisée, s'est particulièrement intéressée à la question des émotions. Elle expose comment les émotions négatives, comme la colère et l'indignation, « collent » à certaines femmes et ont pour effet de discréditer leurs paroles. Elle s'est notamment penchée sur une figure particulière associée aux féministes, soit celle de la « rabat-joie ». La rabat-joie est celle qui, aux yeux des autres, ne peut s'empêcher de remettre sur la table les inégalités vécues. Sarah Ahmed illustre son propos avec l'image du souper de famille : la rabat-joie dénonce les propos sexistes qui sont prononcés autour de la table. Elle arrête le flot de la conversation : ce faisant, elle est accusée d'être querelleuse, d'amener la dispute à table. En nommant un problème, la rabat-joie devient le problème.

En décrivant la rabat-joie, Sarah Ahmed donne des outils aux féministes pour l'incarner, sans devenir le problème qu'elles dénoncent. Elle nous invite à adopter cette figure, en tant que féministes, tout en nous questionnant sur nos propres émotions, pour qu'elles demeurent un espace de lutte. La chercheuse explique ainsi que ces dernières ne peuvent être considérées comme des vérités, même si elles sont motivées par l'injustice. Elle nous incite à adopter la posture de la rabat-joie, tout en prêtant oreilles à celles qui sont, pour nous, des rabats-joies. Elle donne pour exemple les femmes racisées dans les milieux féministes qui, lorsqu'elles dénoncent le racisme qu'elles vivent, sont discréditées et peinent à être entendues.



© Rama

c) Paradoxes et ambivalences

Les actrices rencontrées soulignent qu'avoir à négocier stratégiquement le registre émotionnel est particulièrement délicat du fait que la recherche légitime d'efficacité dans les actions se doit de ne pas entraver la posture féministe intersectionnelle. Survient donc une difficulté à **«[...] garder les gens inclus, sans leur sapper leurs états-d'être. C'est touchy, il ne faut pas que la personne se sente rejetée; c'est ça que tu dénonces, puis tu la rejettes elle... ça marche pas !»**. En ce sens, accueillir les femmes **« [...] là où elles en sont »**, avec le bagage émotionnel que cela peut impliquer, d'autant plus si la cause défendue s'entrelace à leur trajectoire personnelle, s'inscrit dans une démarche fondamentalement féministe intersectionnelle. Celle-ci peut ainsi être complexe à naviguer lorsqu'il est nécessaire de pouvoir dépasser cet affect afin de se mettre en action de façon concrète et stratégique. Les participantes du CL rencontrées partagent les **« complications »** générées par certaines participantes, très inscrites dans un registre émotionnel, mais tout à la fois la volonté du CL de ne pas les exclure : **« On les traînait [rires]; elles savaient pas qu'elles étaient dedans, mais on les traînait dedans »**. Les partenaires interrogées font également ce lien avec la perspective féministe intersectionnelle, soulignant l'importance de ne pas exclure certaines femmes du fait que ce registre émotionnel qui est le leur, à raison étant donné leur vécu, pourrait ralentir l'action militante : **« Pour ces personnes-là, qui sont pas souvent écoutées, qui ne prennent pas souvent la parole... c'est important. »**

Par ailleurs, plusieurs des femmes interrogées évoquent un paradoxe stratégique lié aux émotions dans le cadre d'actions collectives : oui, des actions empreintes de colères peuvent choquer, faire réagir et ébranler, **« faire du bruit »**. Mais, tout à la fois, la lisibilité du message peut être brouillée, et un dialogue « diplomatique » avec les parties prenantes entravé : **« Les politiciens vont jamais répondre à une démonstration de force d'activistes un peu agressives ou qui sont dans leurs émotions; par contre c'est un peu comme une pub, ça fait parler »**. Une certaine ambivalence est donc mise en relief, au sens où conserver des couleurs de **« militantes en colère »** est légitime

et peut faire résonance. Mais, tout à la fois, il peut être plus stratégique de calquer leur registre de protestation sur le registre des personnes en situation de pouvoir qui sont en charge des décisions qui comptent *in fine*.

Enfin, les entretiens mettent largement en lumière la façon dont l'action collective peut bénéficier du registre émotionnel pour **« [...] travailler l'imaginaire collectif »** : **« Parce que si on est pas touché, on appuie pas »**, explique ainsi l'une des participantes du CL. De même, les partenaires confirment qu'il peut être stratégique de **« [...] jouer sur la corde sensible »** de l'audience. Toutefois, elles rappellent qu'il s'agit de ne pas faire l'erreur d'un discours strictement **« victimaire »**, la frontière étant mince avec l'essentialisation des personnes incarcérées. En résumé, les personnes interrogées insistent sur le fait que les actions menées, notamment parce qu'elles s'entremêlaient à un registre émotionnel, ont pu contribuer à ce que les femmes soient considérées comme des victimes, et pas uniquement des contrevenantes qu'il faudrait punir, ce qui constitue un pas essentiel. Pour autant, il s'agit désormais d'enrichir et nuancer ce discours, **« [...] être victimes ne veut pas dire être passives »** : **il convient de mettre en relief toute la complexité que ce terme peut receler.**





Mariame Kaba

.....

Mariame Kaba est une afroféministe qui milite pour l'abolition du système pénal (abolition des prisons et du système de justice). Femme de terrain, elle milite sur plusieurs fronts : lutte contre les prisons, campagne de définancement de la police, justice transformatrice (en particulier en lien avec les violences sexuelles). Elle milite pour abolir le système pénal, mais aussi pour créer une nouvelle société, avec des conditions d'existence justes et égalitaires (logement, nourriture, dignité pour tous.les), pour que les violences ne puissent pas prendre racine. Par le dialogue (sous forme de blogue, livre, œuvre d'art, etc.), elle nous invite à imaginer une nouvelle façon d'être, comme société, face aux violences.

Pour ce faire, elle nous demande de faire attention à notre réflexe punitif : lorsque nous sommes témoin ou que nous sommes victimes d'une violence, nous avons le réflexe de vouloir punir, de vouloir voir souffrir l'autre. Cette émotion est en quelque sorte un mauvais guide, car elle nous mène vers un système qui punit, qui enferme, mais qui ne répare pas, qui ne transforme pas la personne qui a fait du mal à l'autre ou à la victime. Il faut nous méfier de ce réflexe punitif, pour construire une société moins violente et plus juste.



D | DIFFICULTÉS ET OBSTACLES

1. RESSOURCES INSUFFISANTES ET POIDS POUR L'INTERVENANTE

L'insuffisance des ressources, en particulier « humaines » en la personne de l'intervenante du CL, est unanimement soulignée par les femmes rencontrées lors des entretiens individuels. Le soutien des participantes est présent, mais demeure bénévole et ponctuel. L'engagement personnel de l'intervenante, en dehors des heures de travail, est donc souvent nécessaire. D'un point de vue stratégique, la mise en œuvre est nécessairement teintée de pragmatisme, au sens où la travailleuse doit influencer les discussions afin que les propositions revêtent un caractère réaliste. C'est d'autant plus important que si une des femmes ne peut finalement réaliser la tâche attitrée, c'est elle qui doit prendre le relais. La faisabilité est donc un critère majeur. Son rôle va en outre de pair avec le fait d'assurer la communication et la diffusion des actions mises en place par le comité, un volet pratique nécessitant souvent beaucoup de temps : création d'affiches, gestion des événements Facebook (etc.).

La CASIFQ est une organisation jeune et émergente, sans soutien, ce qui a généré une surcharge de travail importante pour certaines membres, et à nouveau en particulier pour la travailleuse du comité. Le CFL a été dans l'obligation de la dégager de certaines de ses occupations au sein du centre afin qu'elle puisse assurer la coordination de la CASIFQ. Naviguer de telles contraintes tout en assurant la survie du CL n'aurait ainsi pas été possible sans le soutien de son équipe. On constate à nouveau ici l'importance de CFL en tant qu'environnement propice à l'épanouissement du CL, quand bien même cela impliquait parfois des externalités négatives pour le centre lui-même. L'engagement au sein du comité, puis au sein de la CASIFQ, a ainsi constitué un coût important en termes de ressources humaines.

2. TENSIONS STRATÉGIQUES

Certaines tensions stratégiques, bien que relatives, sont évoquées par les femmes interrogées. En premier lieu, mener de l'action collective sur la thématique de l'incarcération introduit la question de la « loi du silence », ainsi que de la « loi des représailles » en prison, autant pour les femmes enfermées que pour celles dehors qui tentent de résister. À cet égard, le choix de différents partenaires de taire certains enjeux afin de ne pas perdre leur droit de visite en prison est par exemple nommé au cours des entrevues.

Par ailleurs, porter une attention prioritaire aux besoins des personnes concernées a pu faire émerger un autre type de tension. En effet, les revendications des femmes actuellement incarcérées s'attachent avant tout à l'amélioration des conditions de détention, matérielles, au quotidien, sans nécessairement s'ancrer dans la réflexion abolitionniste mobilisée par le CL. Celui-ci a donc modulé son engagement en conséquence, afin de rester « connecté » aux revendications des premières concernées, tout en poursuivant son propre cheminement sur l'enjeu de l'abolition des prisons. Le comité se distingue à cet égard par sa capacité à prendre du recul par rapport à la posture idéologique, en privilégiant parfois la posture qui, au-delà de l'idéologie, aura effectivement des effets réels pour les femmes incarcérées.

Enfin, le fait qu'il s'agisse d'un travail complexe et de longue haleine est largement évoqué. L'important investissement en termes de temps de la mise en action est particulièrement souligné, alors que des résultats concrets ne sont par ailleurs souvent pas possibles avant plusieurs mois, voire années. Il n'est ainsi pas nécessairement possible de se projeter à court terme, aller à la racine d'un problème de nature systémique demandant de penser à une autre échelle de temps ; une perspective écrasante et potentiellement décourageante, mais un combat nécessaire pour les actrices interrogées.



IV CONCLUSION

Cette recherche est le fruit du travail mené par le comité d'encadrement, constitué de participantes au CL, de travailleuses du CFL ainsi que de chercheuses. Le but de cette recherche était de documenter et comprendre l'approche féministe intersectionnelle utilisée par le Comité pour favoriser la solidarité auprès des femmes incarcérées et contrer la détention des femmes. Plus précisément, cette recherche voulait mettre de l'avant les pratiques de groupe et d'action collective mobilisées par le Comité. Pour ce faire, quatre objectifs ont été identifiés :

- 1. Décrire l'historique et le déroulement précis des pratiques de groupe et d'action collective du CL;**
- 2. Décrire les alliances du comité, en particulier avec la CASIFQ;**
- 3. Repérer les composantes de l'approche féministe intersectionnelle dans les pratiques de groupe et d'action collective;**
- 4. Dégager des pistes de réflexion sur les leviers et les obstacles au développement d'une pratique de groupe et d'action collective dans une perspective féministe intersectionnelle.**

La méthodologie qui a été utilisée est qualitative et féministe, visant à favoriser la co-construction de l'analyse dans le comité d'encadrement. Plusieurs méthodes de collecte (revue de littérature, entretiens, etc.) ont été utilisées par l'équipe de recherche: le matériel recueilli a ensuite été partagé et discuté par le comité d'encadrement. Un aperçu détaillé de ces activités est présenté à la p. 13.

Une des préoccupations du CL et, plus largement, du CFL, est de s'assurer de s'inscrire dans une pratique féministe intersectionnelle qui met au cœur de ses actions et de ses réflexions les rapports de pouvoir et leurs interactions. Ainsi, il ne s'agit pas de prendre note de l'intersection entre le sexisme et le racisme, ou le sexisme et l'hétérosexisme, mais de se centrer sur les intersections des rapports de pouvoir. Cette recherche démontre effectivement que le CL a pu développer des stratégies d'intervention qui vont en ce sens : « Le défi pour l'intervention féministe au Québec est ainsi de [...] devenir antioppressif en intégrant pleinement les critiques adressées depuis longtemps déjà à un féminisme non représentatif afin de situer la diversité et l'imbrication des analyses non plus comme des exceptions, des réalités sous-jacentes, mais comme parties du noyau central » (Leduc et Riot, 2011, p. 204, cité dans Dauphin-Johnson, 2015).

En guise de conclusion, nous proposons d'illustrer les résultats de recherche à travers une image, soit celle de la boussole et du voyage. Le CL agit en suivant une boussole. Cette boussole incarne l'éducation populaire féministe. Elle est guidée par son « Nord », soit le féministe intersectionnel, qui oriente à la fois les analyses du comité et son mode fonctionnement, autant en tant que groupe que dans ses modalités d'action. Somme toute, le CL a une boussole qui lui permet d'avancer en fonction d'un point fixe : mais quelle est la destination du CL ? Autrement dit, quel est le point d'arrivée des luttes du CL ? C'est là une des forces du CL : plutôt que de déterminer un point d'atterrissage spécifique, la destination des luttes est fluide, elle est mouvante, précisément car le CL utilise sa boussole et son Nord pour constamment s'interroger, se remettre en question par rapport aux violences carcérales vécues par les femmes. Les prochaines lignes vont brosser un portrait plus précis de chaque élément :

L'éducation populaire féministe comme boussole :

L'éducation populaire féministe est utilisée à travers tous les champs d'activités du CFL. La gestion même du CFL se fait de façon horizontale, en accord avec les principes de l'éducation populaire féministe. L'action collective fait d'ailleurs partie de sa mission, ce qui lui permet d'autant plus de soutenir les travailleuses et les participantes dans une perspective d'éducation populaire féministe. Ainsi, cette dernière n'est pas un outil qui est parfois mobilisé par le CFL; cette boussole est continuellement utilisée par le CFL.

Par rapport au CL, l'éducation populaire féministe est utilisée en deux temps, soit le temps éducatif, où le CL développe et réfléchit à ses savoirs, et le temps militant, durant lequel le CL se met en action. Le temps éducatif est consacré à faire dialoguer différents savoirs : les savoirs des participantes, les témoignages (en particulier ceux organisés dans le cadre de l'activité « À la croisée des chemins », les échanges avec les partenaires... Plusieurs outils sont mis à contribution : articles de journaux, *Powerpoints*, jeux, échanges informels... Ce faisant, ces échanges permettent aux participantes de se décentrer de leurs propres expériences ainsi que de leurs préjugés, tout en les outillant pour identifier les rapports de pouvoir et les oppressions en jeu.

En plus de développer et de travailler ces savoirs, l'éducation populaire féministe incite à l'action. Ainsi, il ne s'agit pas seulement de se familiariser ou de mieux connaître, mais aussi d'agir, de lutter pour transformer la société en mobilisant des savoirs critiques. Les actions entreprises se conjuguent sur plusieurs fronts : tisser des liens entre les prisons pour femmes et les luttes menées par le CFL (par ex., lutte contre l'austérité), création et développement de la CASIFQ, envoi de cartes de souhaits aux femmes incarcérées, etc.

Le féminisme intersectionnel comme Nord

Comme le soutiennent Bilge et Collins (2016), le féminisme intersectionnel se décline sur deux objets qui, loin d'être opposés, sont complémentaires. Le premier est la lunette féministe intersectionnelle; le second, la praxis féministe intersectionnelle, c'est-à-dire la mise en action du féminisme intersectionnel. Les prochaines lignes vont les présenter séparément, tout en tissant des liens entre l'éducation féministe intersectionnelle et le féminisme intersectionnel.



En tant que « Nord », le féminisme intersectionnel permet de se doter d'une compréhension nuancée et complexe du phénomène de l'incarcération des femmes. Dans un premier temps, il permet de repérer les enjeux du point de vue des femmes incarcérées, en remettant en question la notion même de crime, ainsi que des violences carcérales. De plus, ce point de vue fondamental permet de mettre de l'avant que les oppressions spécifiques subies par certaines - femmes autochtones, femmes en situation de handicap, etc. - font en sorte que les violences carcérales sont vécues différemment et ont des impacts différents sur les femmes incarcérées. C'est sur ce sujet que l'éducation populaire féministe est un outil particulièrement précieux. Alors que le féminisme intersectionnel aiguille vers une analyse complexe qui tient compte des oppressions et de leurs intersections, l'éducation féministe populaire est le mécanisme par lequel différentes sources de savoirs sont mises à contribution, interrogées et confrontées, pour nourrir et affiner cette analyse.

En tant que praxis, le féminisme intersectionnel oriente aussi la façon de fonctionner du CL, autant s'agissant du groupe lui-même que de l'action collective. Si l'on s'attarde sur le volet des pratiques en lien avec le groupe, elles sont guidées par l'importance de voir et de tenir compte des différences, tout en militant ensemble. La travailleuse assume ici un rôle important, en s'assurant que le matériel présenté et les discussions sont accessibles pour toutes et ce, peu importe leur niveau de formation, leurs capacités, etc. Les normes de fonctionnement du groupe incarnent clairement la praxis féministe intersectionnelle. Par exemple, les remarques oppressives ne sont pas tolérées dans le groupe, mais elles sont aussi discutées et examinées par toutes les membres du groupe, dans le but d'entamer le dialogue.

Un défi s'est présenté au CL, soit la difficulté à accéder à une variété de témoignages en raison de l'étanchéité de la prison. Ainsi, ce sont souvent les mêmes personnes qui vont témoigner, soit des femmes blanches cisgenres, qui ne sont pas bloquées par les portes de la prison ou alors par des conditions de libération (trop) strictes. Tout en reconnaissant ce filtre et les biais qu'il apporte, le CL, et en particulier la travailleuse du CFL, a veillé et a réfléchi à des stratégies pour contourner ce défi.

Une de ces stratégies a consisté à la création d'alliances avec des groupes communautaires et militants ayant réussi à créer des liens de solidarité durables avec les communautés les plus marginalisées en prison (par ex., les travailleuses du sexe, les migrant.es). Elles ont ainsi nourri l'orientation féministe intersectionnelle. Il est important de souligner que le féminisme intersectionnel guide aussi le positionnement du CL par rapport aux prises de paroles et aux mobilisations des femmes qui ont été incarcérées : le CL est un amplificateur de voix et ne parle pas à leur place ou pour elles. Les alliances avec les groupes communautaires ont également été primordiales pour le développement d'une pratique féministe intersectionnelle dans le champ de l'action collective : elles nourrissent les réflexions et les actions, et permettent ainsi d'élargir les perspectives, les stratégies d'action et les positionnements pluriels.

L'entrelacement entre le féminisme intersectionnel comme orientation et comme praxis prend tout son sens dans la conjugaison entre les émotions et la militance. L'amorce du CL sont les émotions : colère, révolte, rage, tristesse devant la situation des personnes incarcérées au Leclerc. Ces émotions sont toujours présentes pour nourrir les mobilisations et les actions, l'enjeu étant de les canaliser comme moteur, plutôt que comme frein, puisqu'elles peuvent se cristalliser en impuissance. La travailleuse joue ici un rôle important, en accompagnant les participantes dans le passage à l'action, sans laisser aucune participante derrière.

Un point d'arrivée fluide

Avec l'éducation populaire féministe comme boussole et le féminisme intersectionnel comme Nord, quelle est la destination du CL ? Le CL veille à ne pas rester bloqué sur une lecture binaire des femmes incarcérées, soit criminelles ou victimes, ni une lecture figée de la prison. Le CL a aussi à cœur la question de l'abolition des prisons, tout en restant à l'écoute des priorités des femmes incarcérées au Leclerc, soit l'amélioration des conditions de détention. Ainsi, le CL a démontré sa capacité à interroger, nuancer, revoir ses revendications, toujours guidé par le féminisme intersectionnel.

Alors que la pandémie mondiale du COVID 19 a entraîné la fermeture du centre pendant de longs mois, les membres du CL n'ont pas encore eu l'opportunité de se retrouver pour discuter de l'avenir de leur collectif. Indépendamment des modalités concrètes des engagements à venir, il est certain que le CL évoluera avec le souci de laisser l'espace à de nouvelles perspectives, sans jamais pour autant cesser de tisser des liens avec ce qui a déjà été bâti. Ainsi que l'ont mis de l'avant les entretiens, le comité tient en effet à toujours prêter une oreille attentive au contexte social afin de sans cesse se recentrer, se renouveler, pour finalement se renforcer au service d'un changement social pérenne.



**Les prochains projets
et luttes sont encore à
dessiner, et le futur du
comité à réfléchir...**



COMPLÉMENT 1

ÉDUCATION POPULAIRE ET CONSCIENTISATION SELON UNE PERSPECTIVE FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE

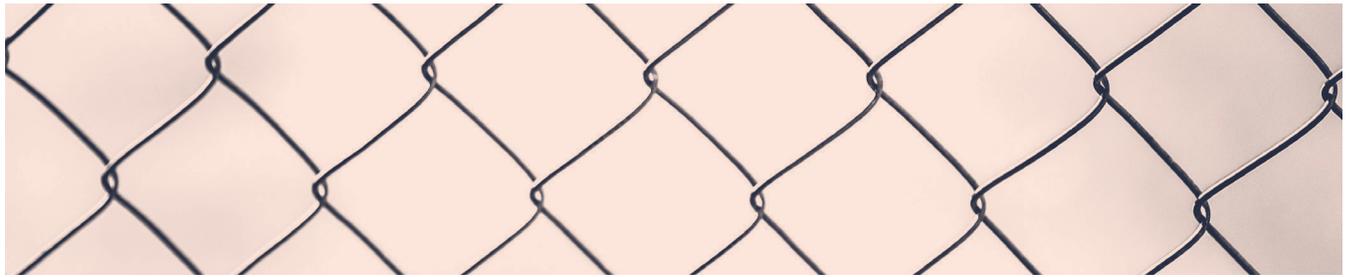
APPORTS DU FÉMINISME D'ÉDUCATION POPULAIRE AU PROCESSUS DE CONSCIENTISATION HISTORIQUE :

Les pratiques féministes d'éducation populaire se développent dans les années 60, au départ indépendamment de l'influence de Paolo Freire ; des femmes se rassemblent en groupes pour échanger sur leurs expériences personnelles et collectiviser celles-ci dans une optique de changement social, guidées par le principe « *The personal is political* », qui se traduit par « *le personnel est politique* » entre autres. Par la suite, a lieu la rencontre avec le travail de Freire, et les groupes féministes y retrouvent effectivement des bases communes solides, de façon évidente, MAIS vont apporter des critiques à son travail. Ce sont ces critiques qui vont permettre de renouveler et enrichir les principes de l'éducation populaire dans une perspective féministe.

Ce qui est principalement critiqué, c'est le fait que les oppressions soient analysées comme ayant pour unique source le classisme, avec donc une réflexion étoffée sur les classes sociales, évidemment cruciale, MAIS qui laisse de côté finalement toutes les autres formes d'oppressions. Tout particulièrement, cette réflexion laisse de côté la question du genre et du patriarcat : sont ainsi exclues toutes les personnes concernées.

- **Le féminisme d'éducation populaire** renouvelle alors ce courant par le biais de **trois leviers**, qui à ce jour demeurent décisifs et que l'expérience du CL met tout particulièrement en lumière.

- **APPORT 1 - Conscientisation qui se fonde sur l'intégration de l'épistémologie féministe à l'éducation populaire.** L'éducation populaire continuait de se fonder sur deux oppositions très fortes, à savoir 1) les hommes, concernés par les affaires de classes et de pouvoir, et les femmes dominées, pas concernées – et également 2) une séparation complète entre la sphère privée, intime, domestique, qui concerne donc les femmes VS la sphère publique, sociale. Ces deux oppositions permettent **d'invisibiliser complètement les enjeux d'oppressions liés, parce qu'ils les font apparaître comme « NATURELS »**. Des liens très clairs peuvent ici être faits avec la *standpoint theory* : l'idéologie dominante présente la subordination comme naturelle ; le groupe dominant interprète la société de son point de vue de dominant, déformant l'image du monde et de la réalité. Ainsi, il réussit à faire croire, partiellement sinon entièrement, que la souffrance et l'oppression des femmes est inévitable et « naturelle ». Ceci rend donc impossible la lutte pour la conscience de soi des femmes, et de fait la lutte contre la domination sexiste sous sa forme matérielle.



- **APPORT 2 - Partir de cette souffrance en se fondant sur les expériences vécues des FEMMES, au quotidien**, pour commencer à questionner les explications de ce qui est « normal », et progressivement développer une meilleure compréhension des dynamiques de pouvoir et d'exclusion à l'œuvre et leur impact sur les différentes sphères de vie, autant à l'échelle privée et personnelle que publique et politique. Les liens avec la *standpoint theory* sont aussi clairs ici, puisque l'éducation féministe populaire met en avant la force du point de vue des femmes partageant une **EXPÉRIENCE CONCRÈTE ET DIRECTE de la domination**. Le féminisme d'éducation populaire promeut en fait une épistémologie située où, contrairement à une science qui se revendique neutre. Comme le révèle l'expérience du CL, **c'est précisément parce que les femmes en discutant, partageant et collectivisant leurs expériences embrassent pleinement le point de vue qui est le leur, avec leur ensemble de valeurs, qu'elles arrivent à voir ce qui était jusqu'à maintenant resté invisible**. En ce sens, un point de vue subjectif peut fournir un angle épistémologique fécond pour révéler des structures sociales particulières et *in fine* générer du changement social.
- **APPORT 3 - Ce que le féminisme d'éducation populaire apporte de nouveau également, c'est la réflexivité s'agissant de la co-construction des savoirs**, au sens où une attention toute particulière va être portée aux dimensions de pouvoir qui sont présentes dans la relation entre l'éducatrice⁴ et les femmes. Le féminisme d'éducation populaire va en effet insister sur l'importance pour l'éducatrice d'avoir une réflexion constante sur les schèmes sociaux et les cadres de référence qui influencent la façon dont elle soutient le processus de conscientisation ; une préoccupation effectivement centrale dans le cadre du CL, ainsi que l'a révélé notre terrain. À nouveau, les liens avec la *standpoint theory* sont visibles, notamment s'agissant du travail d'Haraway, puisqu'elle propose de penser la notion d'objectivité comme consistant en fait, bien au-delà de la sacrosainte neutralité scientifique, en l'exercice rigoureux de (re) situer les savoirs de manière explicite, c'est-à-dire en les contextualisant systématiquement, en les replaçant dans leurs contextes culturels, historiques, politiques, identitaires. Il est ainsi majeur de continuellement re-contextualiser son propre positionnement afin que la conscientisation soit effectivement représentative et inclusive : une posture dont la travailleuse au cœur du projet a eu le souci tout au long de l'expérience du comité, ainsi que nous l'avons vu.

⁴ Désignée en tant que travailleuse et/ou intervenante dans le contexte du comité.

PROCESSUS DE CONSCIENTISATION SELON UNE PERSPECTIVE FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE :

Au départ nous pouvons parler d'une **conscience passive** des femmes s'agissant des enjeux liés à l'incarcération (dans le cas de l'expérience du CL) et plus largement des thématiques au cœur du regard féministe intersectionnel : les femmes subissent ces situations, les vivent comme normales ou inévitables, n'ont pas accès à des informations sur ce sujet, et donc fatalement ne sont même pas un sujet.

La première étape est d'amener **de la conscience passive à la conscience questionnante**. Au départ, à travers le partage d'expérience, ou l'écoute de témoignages vécus et directs. Petit à petit, les échanges permettent de faire réaliser au groupe de femmes qu'elles sont touchées par des problématiques similaires. Les mêmes stratégies d'exclusion et de discrimination sont à l'œuvre : le questionnement est enclenché, activé. L'atmosphère est différente, l'indignation naît progressivement, les participantes sont animées par la remise en question de ce qui semblait prédéterminé, naturel et inévitable grâce à la collectivisation des vécus de chacune.

À partir de là, il est possible de passer **de la conscience questionnante à une conscience analytique**, avec le soutien des travailleuses, qui est très important à cette étape, par l'introduction des concepts liés. Les femmes commencent alors à nommer ces concepts, à se les approprier et à les mobiliser dans leurs échanges – continuum carcéral, oppressions, intersectionnalité, caractère systémique (etc.) – **or, pouvoir nommer c'est pouvoir interpréter, et donc pouvoir commencer à résister.**

Le groupe peut alors transiter vers la dernière étape, **la conscience critique active**, où l'analyse critique est de plus en plus aiguisée et permet aux participantes de s'organiser dans une perspective de lutte et d'émancipation. Les nombreuses activités, actions, manifestations, œuvres artistiques mises en œuvre par le CL témoignent ainsi de la façon dont la conscientisation est mise au service d'un changement actif, politique et social.

Savoirs situés et enjeux d'injustice épistémique sont au centre des principes de l'éducation populaire féministe intersectionnelle décrits tout au long des entrevues et présenté ci-dessous. Certains groupes, en étant sans cesse discriminés en termes épistémiques, peuvent en effet internaliser ces dynamiques à un niveau identitaire, au point que leur « epistemic confidence » s'en voit profondément affectée (Fricker, 2007). La danse macabre entre injustice testimoniale et injustice herméneutique contribue ainsi à tuer à petit feu leur potentiel d' « *intellectual courage* », c'est-à-dire « [...] *the willingness to conceive and examine alternatives to popularly held beliefs, perseverance in the face of opposition from others, and the determination required to see such a project through to completion* » (Fricker, 2007, p.49). Comme nous l'avons vu, le projet de l'éducation populaire propose de lutter contre ces dynamiques en partant des expériences vécues des membres du groupe opprimé - savoir situés - pour stimuler une « disposition démocratique » ouvrant la voie à une plus grande conscience critique (Freire, 2000). Celle-ci s'impose en effet une arme cruciale pour résister aux mécanismes d'exclusion qui façonnent leur trajectoire : « [...] *it allows them to develop a permeable consciousness, which in turn grants them the power to stéducation populaire back from the oppressor's perspective and to formulate a perspective of their own* » (Dalaqua, 2018).



RÉFÉRENCES :

- **Dalaqua, Gustavo.** (2018). Democratic freedom as resistance against self-hatred, epistemic injustice, and oppression in Paulo Freire's critical theory. *Constellations*. 10.1111/1467-8675.12395.
- **Haraway, D. J.** (1991). « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective » (chap. 9), *Simians, Cyborgs, and Women: the Reinvention of Nature*.
- **hooks, b.** (1989). *Talking Back : Thinking Feminist - Thinking Black*. Sheba Feminist Press.
- **hooks, b.** (1994). *Teaching to Transgress : Education as the Practice of Freedom*. New York, NY : Routledge.
- **Freire, P.** (1970). *Pedagogy of the Oppressed*. New York, NY : Continuum.
- **Fricker, M.** (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*, Oxford, Oxford University Press, 188 p.
- **Miller, V., Suarez Toro, M.** (2016). *Feminist Popular Education & Movement-building*. Draft discussion paper by Just associates (JASS).
- **Miller, V., VeneKlasen, L.** (2012). *Resonance and the Butterfly Effect : Feminist Epistemology and Popular Education*. Just associates (JASS).
- **Scott, L. D.** (2017). Prisons, Pedagogy, and Possibilities : An Application of Freire and hooks' Educational Philosophies. *Dialogues in Social Justice : An Adult Education Journal*, 2(2), Article 2. <https://journals.uncc.edu/dsj/article/view/674>

COMPLÉMENT 2

DÉMARCHE ET REVUE DE LITTÉRATURE

Pour la littérature grise comme la littérature « académique », nous constatons, avant d'entamer notre terrain, que **des textes « fondateurs », largement puisés dans la littérature afroféministe, reviennent sans cesse. Entre autres :**

- **Bambara, T. C.** (1983). *This Bridge Called My Back : Writings by Radical Women of Color* (C. Moraga et G. Anzaldua, Éd.s.; 2nd édition). Kitchen Table/Women of Color Press.
- **Crenshaw, K. (1989).** Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, *Feminist Theory and Antiracist Politics*. 31.
- **Crenshaw, K.** (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299. JSTOR. <https://doi.org/10.2307/1229039>
- **Crenshaw, K.** (2012). From Private Violence to Mass Incarceration: Thinking Intersectionally About Women, Race, and Social Control. *UCLA Law Review*, 59, 1418-1472.
- **Davis, A. Y.** (2003). *Are Prisons Obsolete ?* Seven Stories Press.
- **Davis, A. Y.** (2011). *Women, Race et Class*. Vintage eBooks. <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&etdb=nlebk&etdb=nlabket&AN=738888>
- **Guy-Sheftall, B.** (1995). *Words of Fire: An Anthology of African-American Feminist Thought*. The New Press.
- **Hill Collins, P.** (2000). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment / (2nd ed.; Rev. 10th anniversary ed.)*. Routledge.
- **hooks, bell.** (1981). *Ain't I a Woman: Black Women and Feminism*. South End Press.
- **Shakur, A., et Chesimard, J.** (1978). *Women in Prison: How We Are*. *The Black Scholar*, 9(7), 8-15. <https://doi.org/10.1080/00064246.1978.11414002>
- **Wilson Gilmore, R.** (2007). *Goldem Gulag: Prisons, Surplus, Crisis, and Opposition in Globalizing California*. University of California Press.

- À ce stade, nous notons une convergence importante entre la littérature académique et la littérature grise. En premier lieu, du fait de leur référence commune aux textes « fondateurs » cités, puis du fait d'une certaine porosité entre des chercheur.e.s et auteur.e.s qui sont elles-mêmes et eux-mêmes activistes et militant.e.s et donc reconnu.e.s par ces milieux, des chercheur.e.s-auteur.e.s qui ont fondé des organisations et regroupements militants, ou encore des textes fondés sur l'étude de cas de certaines organisations militantes. En bref, la littérature académique a pu éclairer notre exploration de la littérature grise, et réciproquement.

- Au moment d'entamer ce projet de recherche, nous souhaitons nous appuyer sur des écrits traitant des pratiques activistes ancrées dans une approche féministe intersectionnelle avec pour objet l'incarcération/l'abolition des prisons. De façon schématique, nous recherchions ainsi trois dimensions inhérentes à notre sujet :

1. Incarcération/Abolition

2. Féminisme INTERSECTIONNEL

3. Pratiques militantes/activistes.

Rapidement, notre constat principal a alors été qu'il était difficile de trouver des textes traitant de ces trois dimensions simultanément.

Nous avons, de ce fait, exploré des écrits traitant de DEUX de ces dimensions, plutôt que trois :

- Les textes regroupant incarceration et féminisme intersectionnel (1) (par exemple sur la surreprésentation en prison des femmes à l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression), mais qui techniquement ne traitent pas de pratiques militantes, activistes. En réalité, les textes regroupés sous cette catégorie sont effectivement très souvent militants, au sens d'engagés, mais ne portent pas SUR le militantisme en soi (donc le militantisme en tant que pratique, pratique d'action sociale, action collective).

- Les textes regroupant militantisme et féminisme intersectionnel (2). Ici encore, la dimension « activisme » peut être présente parce que le texte est engagé et donc

littéralement militant. C'est donc le registre du texte plutôt que son sujet, notamment s'agissant de certains textes « fondateurs » cités plus haut - il s'agit alors de démontrer pourquoi un féminisme intersectionnel est nécessaire (entre autres) -. Il existe également des textes traitant effectivement des pratiques militantes ancrées dans un féminisme intersectionnel - mais n'ayant pas pour sujet l'incarcération -, peu nombreux toutefois. Ces derniers nous ont permis d'affiner ce qui était entendu par féminisme intersectionnel, et donc de mieux qualifier l'objet de notre recherche.

- Les textes centralisant les thèmes de l'incarcération et militantisme/activisme (3).

- **Ces découpages, et la compartementalisation de notre sujet qu'ils suggéraient, ont permis d'appuyer la pertinence de notre projet de recherche.** Pertinence dont nous avons été d'autant plus convaincues au regard du « flou » demeurant quant au féminisme intersectionnel spécifiquement, malgré une exploration approfondie des écrits. De manière générale, le féminisme intersectionnel paraît être mobilisé plus en tant que « regard », qu'en tant que PRATIQUE; formulation que nous avons alors privilégiée à ce stade. Face au manque de clarté inhérent à l'articulation de ces deux potentielles dimensions, nous avons souhaité y porter une attention particulière au cours du projet, en nous attardant entre autres sur la façon dont ce « regard » peut effectivement être une des incarnations centrales d'une pratique féministe intersectionnelle.

- Enfin, cette revue de littérature nous a permis de constater que certains textes avaient recours au concept d'« intersectionnalité » indépendamment de ses « racines ». Il était donc finalement mobilisé au sens de conscientisation et de prise en compte dans les luttes et revendications de la superposition possible de plusieurs discriminations dans le quotidien, à une échelle individuelle VS les textes mobilisant le concept en liens serrés avec ses origines (entre autres en lien avec des auteures telles que Crenshaw, et plus largement **l'afroféminisme**). À cet égard, nous avons souhaité porter une attention particulière à l'importance du collectif en tant qu'entité dans le cadre de l'expérience du CL.

VI BIBLIOGRAPHIE

Berteau, G. (2006). *La pratique de l'intervention de groupe : perceptions, stratégies et enjeux*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bigaouette, M., Cry, C., Flynn, C. & Lavoie, I-A. (2018). *Intervention féministe intersectionnelle. Réflexions et analyse pour des pratiques égalitaires et inclusives*. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

Chesnay, C. T. (2017). Unearthing Ourselves upon Prison Release : Corporal Practices and the Pursuit of Health. *Revue générale de droit*

Collins, P. H. & Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. Cambridge : Polity

Corbeil, C. & Marchand, I. (dir.) (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal, QC : Éditions du remue-ménage.

Corbeil, C. Harper, E., Marchand, I. .
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et Le Gresley, S-M. (2018). *L'intersectionnalité, tout le monde en parle ! Résonnance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes*. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/ Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

Dauphin-Johnson, G. (2015). *L'intervention féministe dansée au Québec : repérage documentaire et points de vue de participantes sur le pouvoir d'agir et le corps*. Mémoire. Montréal, QC : UQAM, Maitrise en travail social.

Davis, A. Y. (2003). *Are Prisons Obsolete ?* New York : Seven Stories Press.

Gaudet, St. & Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative. Du questionnement à la rédaction scientifique*. Ottawa, ON : Presses de l'Université d'Ottawa.

Gilmore, R. W. (2007). *Golden Gulag : Prisons, Surplus, Crisis, and Opposition in Globalizing California*. CA : University of California Press.

Harper, E. & Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et intervention féministes. *Nouvelles pratiques sociales* 26 (2), p. 15-27.

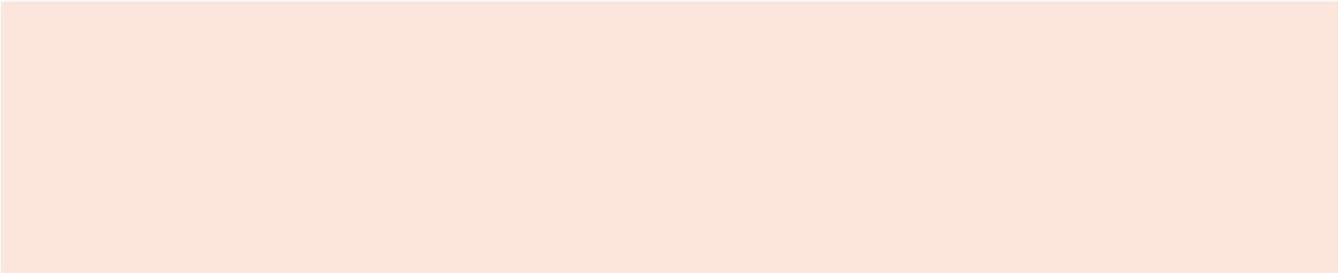
Hesse-Biber, S. N., Leavy, P. & Yaiser, M. L. (2004). Feminist Approach to Research as a Process : Reconceptualizing Epistemology, Methodology, and Method. In S. N. Hesse-Biber, & M.L. Yaiser (Eds.). *Feminist perspectives on social research* (pp. 3-26). Oxford, UK : Oxford University Press.

Knight, C. & Gitterman, A. (2018) Merging Micro and Macro Intervention : Social Work Practice With Groups in the Community. *Journal of Social Work Education* 54(1), 3-17, DOI : 10.1080/10437797.2017.1404521

Maynard, R. (2017). *Policing Black Lives. State Violence in Canada from Slavery to the Present*. Blackpoint, NS : Fernwood Publishing.

Mensah, M.N. (2017). *Le témoignage sexuel et intime, un levier de changement social ?* Québec : Presses de l'Université du Québec.

Mensah, MN, Thiboutot, C. & Toupin, L. (2011). *Luttes XXX. Inspirations du mouvement des travailleuses du sexe*. Montréal : Éditions du remue-ménage.



Moraga, C. & Anzaldúa, G. (Eds) (2015). *This Bridge Called my Back : Writings by Radical Women of Color 4th edition*. Albany, NY : State University of New York Press.

Paillé, P. & Mucchielli, A. (2010). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sciences sociales*. Paris, France : Armand Colin.

Peretz, H. (1998). *Les méthodes en sociologie. L'observation*. Paris : La Découverte.

Péloquin, M. (2007). *En prison pour la cause des femmes*. Montréal : Les éditions du remue-ménage.

Quivy & Van Capenhoudt (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. 2^{ème} ed. Paris, Fr : Dunod.

Stella, l'amie de Maimie. *Rapport d'activités 2018-2019*.

Wilkinson, S. (2004). Focus group : A Feminist Method. In S. N. Hesse-Biber, & M.L. Yaiser (Eds.). *Feminist Perspectives on Social Research* (pp. 271-295). Oxford, UK : Oxford University Press.

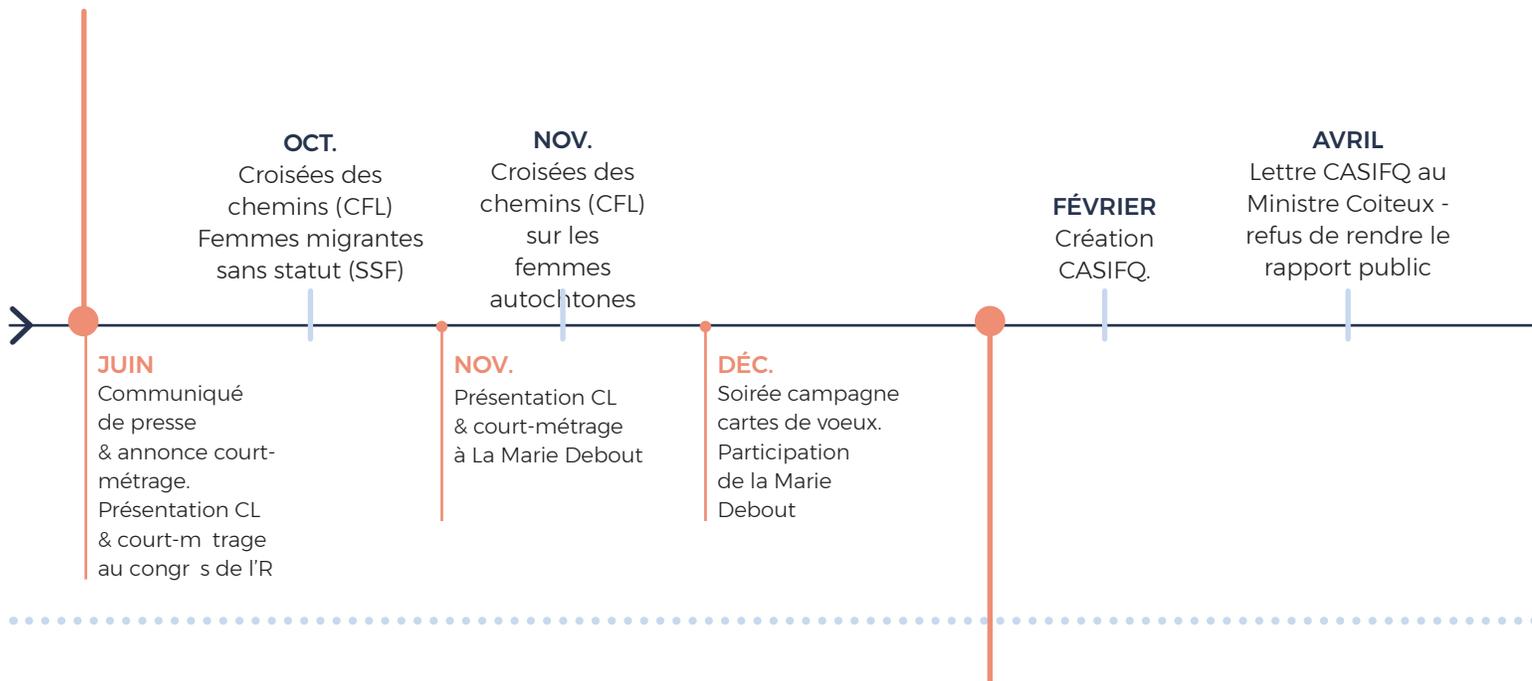
Young, I. M. (2000). *Inclusion and Democracy*, Oxford; Oxford University Press, 315 p.

LIGNE DE TEMPS

2016



2017



2018

2017

SEPT
Discussion avec Ruth Gagnon

OCT.
Croisées des chemins (CFL)
Réalité des personnes trans*

OCT-NOV
Visites au Leclerc & message :
'Le CFL est là pour vous, sans jugement. On vous attend.'

NOV
Rencontre CL avec Toute Détention est politique.

DÉC
Première soirée de campagne de cartes de voeux.

FÉVRIER
Communiqué de presse LDL + Conférence de presse

Écriture, production & tournage du court-métrage par le CL.

JUIN
Lettre ouverte CASIFQ ds Le Devoir.

SEPT
Communiqué de presse CASIFQ pr positionnement des partis.

OCT
Croisées des chemins (CFL)
Stella & Projet Vénus

NOV
Rencontre CASIFQ
Protectrice du citoyen 12 jours
Prise de parole & témoignage (CASIFQ)

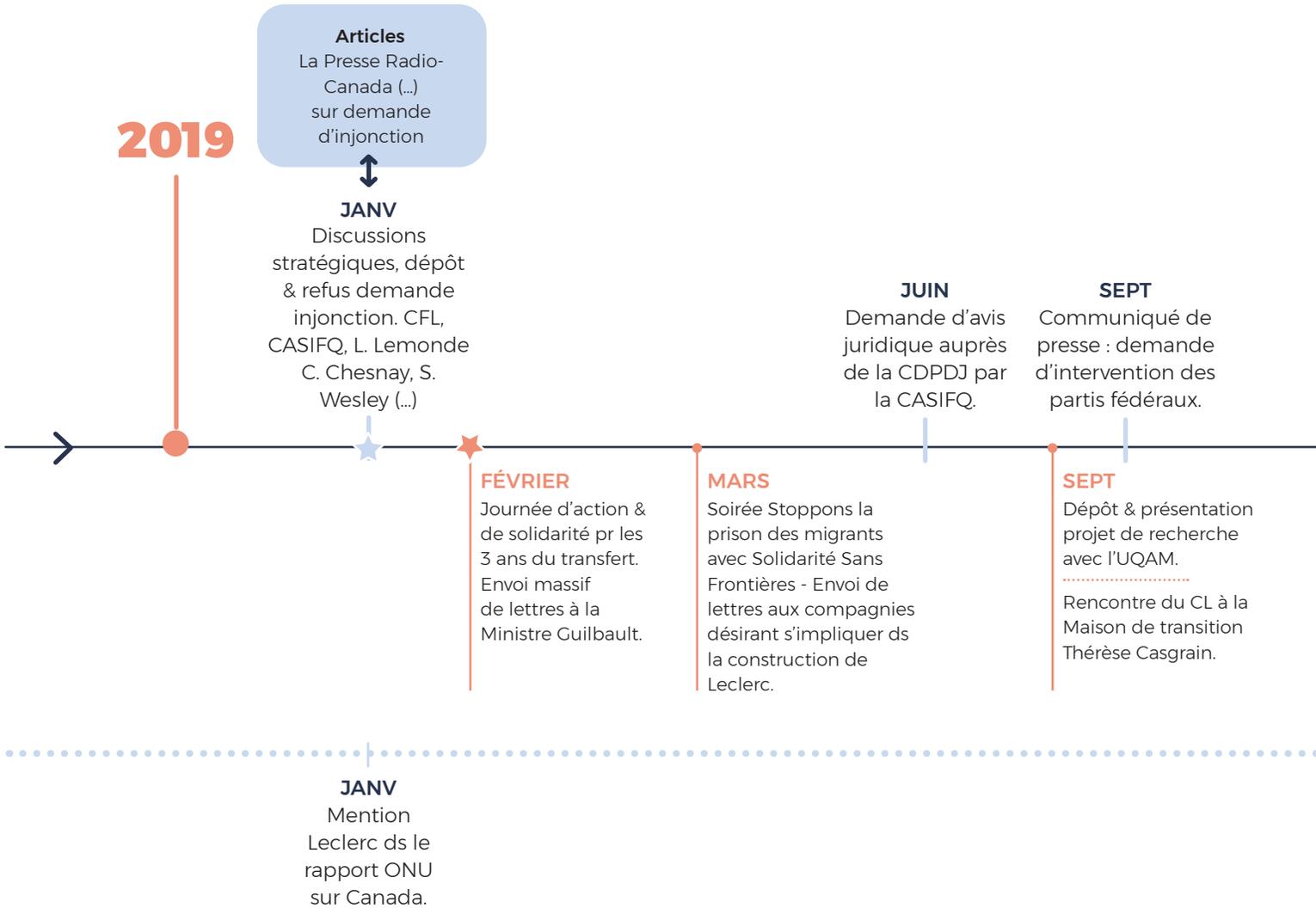
DÉC
Communiqué CASIFQ & interpellation ONU - Protectrice citoyen

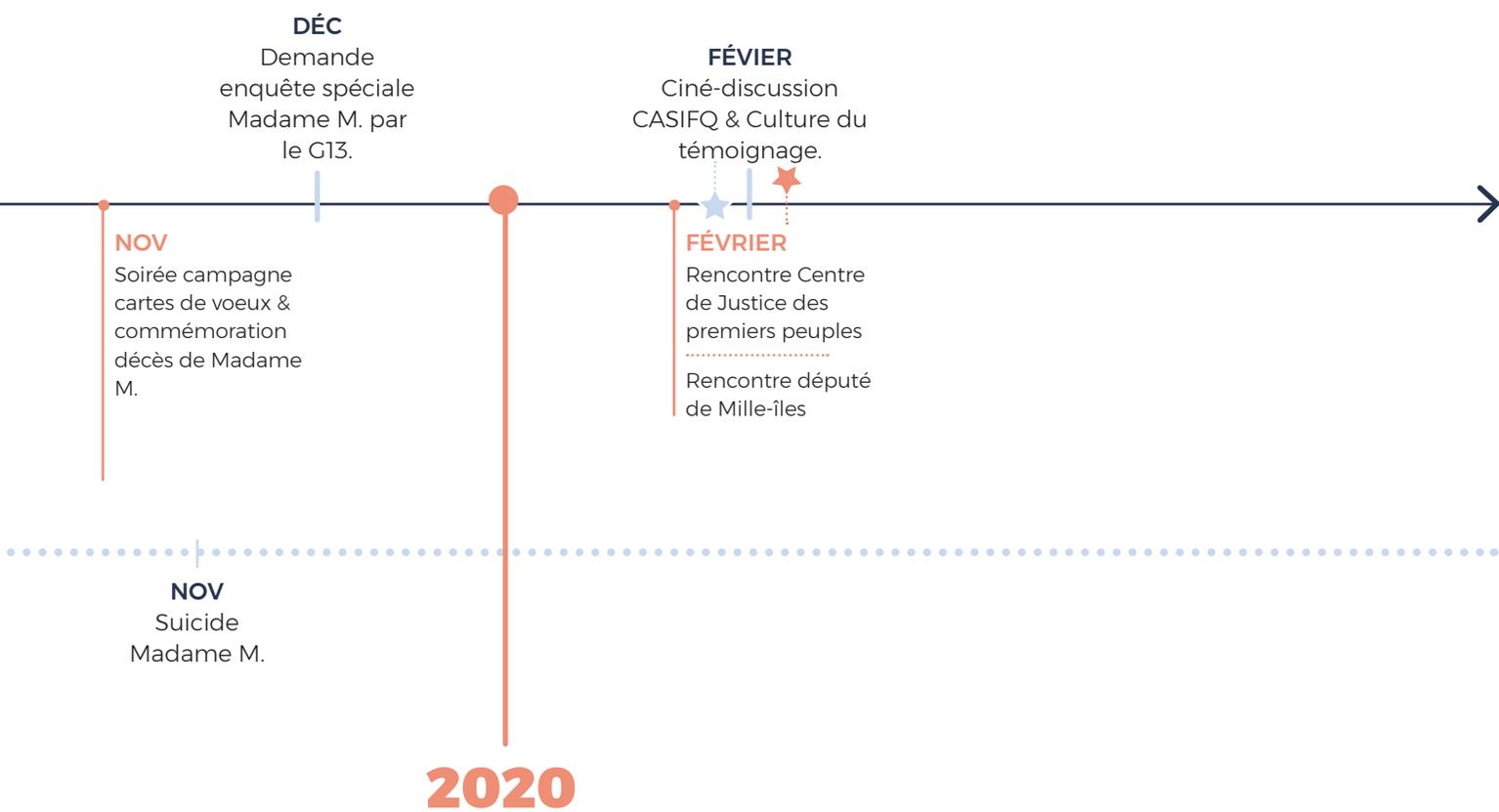
Articles dans
Le Devoir, Le Journal De Montréal, Le Métro La Presse et The Gazette. Entrevue TVA Nouvelles.

NOV
Élections générales québécoises.

2019

LIGNE DE TEMPS





LÉGENDE	
	Évènements au Leclerc & contexte politique.
	Actions & initiatives du Comité Leclerc (CL).
	Actions & initiatives des alliés du CL.
	Échos dans la presse.
	Participation du CL.
	Participation de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ).

